

REVUE
BÉNÉDICTINE

TOME QUATRE-VINGT-SEPTIÈME

1977



ABBAYE DE MAREDSOUS

Belgique

77/531

LES LIVRES LITURGIQUES DE LA CHAISE-DIEU

II. ANALYSE DES LIVRES LITURGIQUES CASADÉENS ¹

Dans les fondations monastiques nouvelles, l'organisation de l'Office divin traversait une période plus ou moins prolongée d'improvisation avant de se stabiliser de manière quasi définitive jusqu'au XVIII^e siècle. Il serait très utile de connaître cet état de la liturgie et du chant dans les Ordres nouveaux avant la fixation des usages et des coutumes ; mais cette approche des formes primitives de la prière chantée dans les Ordres nouveaux — monastiques, mendiants ou militaires — est la plupart du temps impossible, car les livres liturgiques de la période de fondation de ces Ordres sont tombés dans l'abandon, quand bien même le Chapitre général ou les supérieurs n'en prescrivaient pas la destruction systématique, comme par exemple chez les Cisterciens.

De la période primitive de la Chaise-Dieu nous ne connaissons rien ; il est cependant très vraisemblable que saint Robert, chanoine-comte du chapitre Saint-Julien de Brioude, et ses deux compagnons récitaient purement et simplement le bréviaire de Brioude ², qui n'est autre que celui de la cathédrale de Clermont. En tout cas, pour les chants de la Messe il est évident — la suite nous le prouvera — que c'est le graduel clermontois qui fut suivi dès les débuts de la fondation par les moines de la Chaise-Dieu.

Cependant, avant d'échafauder des hypothèses sur les origines, il faut procéder à une analyse critique des livres de chant ³ :

1. Voir : I. *Inventaire des livres liturgiques casadéens*, dans *Rev. bénéd.* 87 (1977), p. 62-96.

2. PARIS B.N. lat. 1287 (XIV^e s.), bréviaire incomplet, décrit par V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits*, t. III, p. 131, n^o 560. Le bréviaire de Brioude, imprimé en 1518 (BOHATTA, n^o 2042), est conservé à Clermont, Bibliothèque municipale et universitaire, sous la cote Imprimés I 724.

3. J'ai été obligé de laisser de côté l'analyse du sacramentaire, du lectionnaire de la messe et de l'homiliaire de l'office. Pour l'analyse du texte de la Règle contenu dans le ms. de Cornillon (= n^o 8 de l'*Inventaire*), je n'ai pu faire le relevé des leçons propres au texte de la Règle en usage à la Chaise-Dieu, malgré l'offre amicale de prêt d'une liste de variantes établie par dom Jean Neufville, de l'abbaye de la Pierre-qui-Vire. J'espère que mon étude suscitera des recherches dans ces secteurs encore inexplorés.

Graduel, Tropaire-Prosaire, Antiphonaire, Hymnaire ; ensuite, rechercher de quelle branche de la tradition ils se rapprochent. A cet égard, les premières indications recueillies dans le Calendrier sont d'importance primordiale. Notre enquête débutera donc par l'édition et l'examen du Calendrier casadéen reconstitué d'après les manuscrits et imprimés.

I. LE CALENDRIER

Pour la reconstitution du Calendrier de la Chaise-Dieu, l'historien peut s'appuyer sur un nombre de témoins assez large, tant manuscrits qu'imprimés¹, qui se complètent mutuellement en cas de lacune.

Manuscrits :

P : PARIS *Bibl. Sainte-Geneviève* 2693. Psautier de la seconde moitié du xv^e s. (= n^o 5). — Le copiste n'utilise qu'une ligne par fête, et il omet souvent d'indiquer le degré de la fête ou les mémoires. L'absence de la Dédicace de la Chaise-Dieu (18 août), l'absence de la fête d'Aldelme (30 janvier), premier compagnon de S. Robert, impliquent que le ms. n'a pas été exécuté pour l'abbaye chef d'Ordre, comme je l'avais indiqué précédemment (p. 82), à la suite de Leroquais, mais plutôt pour un monastère de la Congrégation, en Anjou ou en Poitou, puisque la fête de S. Florent (23 septembre) est mise au rang des fêtes *in capis*.

V : Missel de la collection de Varax à Ville-sous-Anjou, xv^e s. (= n^o 1). — Ce missel donne un calendrier complet (fol. 1-xiv) indiquant le degré des fêtes.

F : VESOUL *Bibl. Mun.* 14. Diurnal de Faverney, du xv^e s. (= n^o 9). — Le feuillet qui contenait les mois de mars et avril a disparu. Plusieurs fêtes du diocèse de Besançon ajoutées au Sanctoral casadéen.

S : Séquentiaire de Cornillon, du xiv^e s. PARIS *Bibl. Nat.* lat. 5247 (n^{os} 3 et 8). — Le calendrier n'a que les mois de septembre à décembre. La terminologie du degré des fêtes diffère légèrement de celle qu'on relève dans nos autres sources.

Imprimés :

M : Missel imprimé de 1527 (= n^o 2).

B : Bréviaire imprimé de 1553 (= n^o 10). — Le calendrier de la *Pars II* (été-automne) est complet, celui de la *Pars I* n'a que les mois de

1. Les lettres-sigles sont celles que j'avais fixées dès le début de mes recherches sur la Chaise-Dieu, il y a environ vingt ans. Le numéro entre parenthèses renvoie à l'*Inventaire* du n^o 1, p. 73 ss.

mai à août. Les deux parties concordent évidemment, puisque le calendrier, comme d'ailleurs les autres parties communes, ont été tirés en même temps par le même imprimeur.

H : Heures imprimées ¹, du xvi^e s. (= n^o 11).

Les zones du Sanctoral de l'année liturgique couvertes par ces manuscrits et imprimés sont indiquées par le tableau suivant :

		J	F	M	A	M	Jn	Jl	A	S	O	N	D
Manuscrits	P	J	F	M	A	M	Jn	Jl	A	S	O	N	D
	V	J	F	M	A	M	Jn	Jl	A	S	O	N	D
	F	J	F			M	Jn	Jl	A	S	O	N	D
	S									S	O	N	D
Imprimés	M	J	F	M	A	M	Jn	Jl	A	S	O	N	D
	B I					M	Jn	Jl	A				
	B II	J	F	M	A	M	Jn	Jl	A	S	O	N	D
	H	J	F	M	A	M	Jn	Jl	A	S	O	N	D

Il suffira de recourir à ce tableau pour contrôler éventuellement s'il s'agit d'une lacune matérielle ou d'une omission délibérée dans les cas d'absence d'un témoin pour certaines mentions.

L'ordre d'énumération des manuscrits et imprimés, dans l'édition du Calendrier, est en principe l'ordre de collation des sources. En apparat, à la fin de chaque mois, les variantes, additions ou omissions les plus importantes pour l'histoire du Calendrier de la Chaise-Dieu ont été indiquées ; les variantes orthographiques ont été négligées. Enfin, les mentions d'ordre astronomique ² et les dictons des Heures imprimées (H) ont été omis.

1. Les Heures françaises à l'usage de Rome, qui m'avaient été signalées par M. R. Étaix (lettre du 15 août 1974) comme ms. probablement casadéen, ne contiennent ni le Sanctoral, ni l'office des morts de l'abbaye Saint-Robert. Depuis la description de H. EHRENSBERGER, *Libri liturgici Bibliothecae Apostolicae Vaticanae manu scripti* (Fribourg-en-Brisgau 1897), p. 353-354, le premier feuillet, contenant le mois de janvier, a disparu. Sur ces Heures, voir P. SALMON, *Les manuscrits liturgiques latins de la Bibliothèque Vaticane*, t. IV (Studi e Testi, 267 ; Vatican 1971), p. 183, n^o 572.

2. Sur la longueur des jours et des nuits, sur les saisons ou sur les signes du Zodiaque, enfin la mention des jours égyptiens. Sur cette dernière particularité, cfr J. LOISELEUR, *Les jours égyptiens*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* 33 (1872), p. 198-203. Je me contenterai de citer ici une notice rédigée en 1526, au cours de l'année qui a précédé l'impression du Missel (= n^o 2) : *Nota quod anno Dni millesimo quingentesimo vicesimo sexto haec erat computatio annorum ab origine mundi VI M CCCCCC XXVI (= 6726).*

JANUARIUS

1 Circumcisio Domini	<i>dupla</i>	PVF MBH
2 Octava sci Stephani	<i>III lect.</i>	PVF MBH
3 Octava sci Johannis	<i>III lect.</i>	PVF MBH
4 Octava scor. Innocentium	<i>III lect.</i>	PVF MBH
5 Vigilia Epiphaniae		PVF MBH
6 Epiphania	<i>dupla</i>	(P)Vf MBH
7		
8		
9 Juliani cum sociis suis	<i>VIII lect.</i>	} PVF MBH
De Epiphania	<i>IIII lect.</i>	
10 Guillelmi epi et conf.	<i>VIII lect.</i>	} PVF MBH
De Epiphania	<i>IIII lect.</i>	
11 Pauli primi eremitaie	<i>VIII lect.</i>	} PVF MBH
De Epiphania	<i>IIII lect.</i>	
12		
13 Octava Epiphaniae	<i>in albis</i>	PVF MBH
Hilarii epi et conf.	<i>comm.</i>	
14 Hic agitur festum sci Hilarii	<i>in capis</i>	PVF MBH
Felicis in Pincis presb.	<i>comm.</i>	V BH
15 Boniti epi et conf.	<i>VIII lect.</i>	} (P)Vf MBH
Mauri abbatis	<i>IIII lect.</i>	
16 Marcelli papae atque Ferreoli mart.	<i>XII lect.</i>	(P)Vf MBH
17 Antonii conf.	<i>XII lect.</i>	PVF MBH
Speusippi, Eleusippi, Meleusippi		
mart.	<i>comm.</i>	Vf MBH
18 Liberatae virg. et mart.	<i>VIII lect.</i>	(P)Vf MBH
Venerandi epi	<i>IIII lect.</i>	(P)Vf MBH
Priscae virg.	<i>comm.</i>	MBH
19 Laonomari abb.	<i>XII lect.</i>	Vf MBH
20 Fabiani et Sebastiani mart.	<i>XII lect.</i>	(P)Vf MBH
21 Agnetis virg. et mart.	<i>XII lect.</i>	(P)Vf MBH
Marii, Marthe, Audifax et Abacuc		
mart.	<i>comm.</i>	F(?) MBH
22 Vincentii mart.	<i>in capis</i>	(P)Vf MBH
23 Emerentianae virg.	<i>III lect.</i>	(P)Vf MBH
24 Anthemii epi et conf.	<i>III lect.</i>	Vf MBH
25 Conversio sci Pauli	<i>in capis</i>	(P)Vf MBH
26		
27 Juliani epi et conf.	<i>III lect.</i>	(P)Vf MBH
28 Agnetis secundo	<i>III lect.</i>	(P)V(?)f MBH
29		
30 Aldelmi monachi Casae Dei	<i>in capis</i>	V MBH
31		

1 Circumcisio Dni.] et octava ejusdem *add.* M ; *sine reliquiis add.* M ; 6 *dupla*] *duplex* P ; *in reliquiis* M ; 7, 8, 12 de octava *III lect.* BH ; 13 Hilarii etc. *om.* H ; 17 conf.] *abbatis* P ; 19 *ante diem Paschae nunquam deponitur alleluia* M ; 23 et mart. *add.* P ; 30 Aldelmi] Adelelmi MB.

FEBRUARIUS

1			
2	Purificatio scae Mariae	<i>dupla</i>	PVF M H
3	Blasii epi et conf.	<i>in capis</i>	(P)V M H
4			
5	Agathae virg. et mart.	<i>XII lect.</i>	(P)V M H
6			
7			
8	Stephani, de Ordine Grandi- montis, conf.	<i>XII lect.</i>	(P)VF M H
9	Apolloniae, virg. et mart.	<i>XII lect.</i>	(P)VF M H
10	Scholasticae virg.	<i>XII lect.</i>	(P)VF M H
	Zotici, Irenei, Jacinthi	<i>comm.</i>	VF M H
	Sotheris virg.	<i>comm.</i>	VF M H
11	Desiderati epi et conf.	<i>XII lect.</i>	PVF M H
12			
13			
14	Valentini mart.	<i>III lect.</i>	PVF M H
15	Inventio capitis sci Juliani et corporis Ferreoli mart.	<i>III lect.</i>	(P)VF M H
16	Julianae virg. et mart.	<i>III lect.</i>	PVF M H
17			
18			
19			
20			
21			
22	Cathedra sci Petri	<i>in albis</i>	PVF M H
23			
24	Matthiae apostoli	<i>duplex</i>	PVF M H
25			
26			
27			
28			

1 Brigidae virg. *XII lect.* F ; 2 Ypapandi Dni *d^x* P ; *dupla*] *in reliquiis* add. M ; 6 Cassiani et Atholiani mart. P ; 10 *III lect.* P ; 21 *V preveniens Cathedra : dat tardius alle(luia) vacare* M ; 23 *Vigilia* H ; 24 *Locus bissexti* MB.

MARTIUS

1			
2			
3			
4			
5	Claudii mart.	<i>XII lect.</i>	PV MBH
6			
7			
8			
9			
10			

11			
12	Gregorii papae et doct.	<i>duplex</i>	PV MBH
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21	Benedicti abbatis	<i>dupla</i>	(P)V MBH
22			
23			
24			
25	Annuntiatio Dominica	<i>dupla</i>	PV MBH
26	Gabrielis archangeli	<i>XII lect.</i>	PV MBH
27			
28			
29			
30			
31			

11 Claves Paschae M ; 19 Joseph conf. *XII lect.* BH (cfr infra 27) ; 21 *dupla*] *in reliquiis add. M ; in capis P ; 27 Joseph XII lect. M (cfr supra 19).*

APRILIS

1			
2	Nicetii epi et conf.	<i>XII lect.</i>	P MBH
3	Gallae virg.	<i>XII lect.</i>	P MBH
4	Ambrosii epi et conf.	<i>duplex</i>	P
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14	Tiburtii, Valeriani et Maximi mart.	<i>III lect.</i>	P MBH
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23	Georgii mart.	<i>XII lect.</i>	PV MBH
24	ROTBERTI abbatis	<i>principalis</i>	PV MBH

25 Marci evangelistae	<i>duplex</i>	PV MBH
26 De octava	<i>III lect.</i>	MBH
27 De octava	<i>III lect.</i>	MBH
28 De octava	<i>III lect.</i>	MBH
Vitalis mart.	<i>comm.</i>	PV MBH
29 De octava	<i>III lect.</i>	MBH
Petri martyris	<i>comm.</i>	PV MBH
30 Octava s. Rotberti	<i>in capis</i>	(P)V (MBH)

4 Ambrosii *om.* MBH ; 24 Casadei abbatis *add.* PV ; *principalis*] *cum octavis praeclaris* H ; 25 de octavis *comm. add.* H ; 26-27 de octavis *III lect.* (*implicite in PV*) ; 30 Hic celebretur octava b. Roberti *in capis* V ; Celebratur (hic BH) *dupla* (MBH) *sine reliquiis* *add.* H.

MAIUS

1 Philippi et Jacobi Sigismundi regis mart.	<i>duplex</i> <i>comm.</i>	PVF MBH V MBH
2 Sicarii et soc. suis	<i>XII lect.</i>	VF MBH
3 Inventio s. Crucis	<i>in capis</i> (<i>IV lect.</i>)	(P)VF MBH
Alexandri, Eventii et Theoduli Juvenalis	(<i>VIII lect.</i>) <i>comm.</i>	VF MBH VF MBH
4 Hugonis epi et conf.	<i>XII lect.</i>	(P)VF MBH
5		
6 Johannis evangelistae ante Portam Latinam	<i>in albis</i>	(P)VF MBH
7		
8 Hic agitur festum s. Theodardi epi et conf.	<i>XII lect.</i>	(P)VF MBH
9 Translatio s. Andreae apostoli	<i>XII lect.</i>	VF MBH
10 Gordiani et Epimachi mart.	<i>III lect.</i>	(P)VF MBH
11 Mamerti epi et conf. Maioli abbatis	<i>VIII lect.</i> <i>IIII lect.</i>	} (P)V MBH
12 Nerei, Achillei et Pancratii mart.	<i>III lect.</i>	
13 Mariae ad martyres	<i>III lect.</i>	(P)VF MBH
14 Hic agitur festum s. Poncii mart.	<i>XII lect.</i>	VF MBH
15		
16		
17		
18		
19 Potentianae virg. et mart.	<i>III lect.</i>	PVF MBH
20 Baudilii mart.	<i>XII lect.</i>	PVF MBH
21		
22		
23		
24		
25 Urbani papae et mart.	<i>III lect.</i>	PVF MBH
26		
27		
28		

29		
30		
31	Petronillae virg.	III lect. PVF MBH

4 confessoris et monachi Casae Dei *add.* F (2a manu ?) ; 5 Dedicatio eccl. sci Johannis evangelistae *add.* F (2a manu ?) : cfr Horae Bisuntinae (VESOUL 27) ; Sacerdotis epi et conf. XII lect. BH ; 8-14 Hic agitur festum s... om. F MBH ; 23 Desiderii mart. XII lect. F.

JUNIUS

1	Nicomedis mart.	III lect.	PVF MBH
2	Marcellini et Petri Photini cum sociis suis mart.	III lect. <i>comm.</i>	(P)VF MBH VF MBH
3	Genesii epi et conf.	III lect.	(P)VF MBH
4			
5	Illidii epi et conf.	XII lect.	PVF MBH
6			
7			
8	Medardi epi et conf.	XII lect.	PVF MBH
9	Primi et Feliciani mart. Marii conf.	VIII lect. III lect.	} PVF MBH
10			
11	Barnabe apostoli	<i>in albis</i>	(P)VF MBH
12	Basilidis, Cirini, Naboris et Nazarii mart.	III lect.	PVF MBH
13			
14			
15			
16	Cyrici et Julite matris ejus mart.	III lect.	PVF MBH
17			
18	Marci et Marcelliani mart.	III lect.	PVF MBH
19	Gervasi et Protasi mart.	III lect.	PVF MBH
20	Gemmae virg. et mart.	<i>in capis</i>	PVF MBH
21			
22	Consortiae virg. et mart.	III lect.	PV(F) MBH
23	Vigilia sci Johannis Baptistae		VF MBH
24	Nativitas Praecursoris Domini	<i>dupla</i>	(P)VF MBH
25	De octava	III lect.	M H
26	Johannis et Pauli mart. De octava	VIII lect. III lect.	} (P)VF MBH
27	De octava	III lect.	
28	Vigilia Apostolorum Petri et Pauli Leonis papae et conf. Irenaei cum sociis suis mart.	III lect. <i>comm.</i>	PVF BH V MBH V MBH
29	Natale apostolorum Petri et Pauli	<i>dupla</i>	PVF MBH
30	Commemoratio sci Pauli Martialis epi et conf.	<i>in capis</i> <i>comm.</i>	(P)VF MB V

6 S. Claudii archiep. Bisuntini *duplex* F ; Claudii epi et conf. XII lect. BH ; 9 Marii conf. VIII lect., Primi et Feliciani mart. VIII lect. (P) F MBH ; 13

Anthonii de Padua, conf. *XII lect.* MBH ; 16 Ferreoli et Ferrucii mart. *XII lect.*, Cyri et Julite *comm.* F ; 17 Antidii (?) archiep. Bisuntini *XII lect.* F (*manu recentiori*); 22 Achatii sociorumque ejus *XII lect.*, Consortiae virg. *comm.* F ; 23 Parva lectio in aestate dicitur *add.* B ; 24 Nativitas beati Johannis Baptistae MBH ; *dupla in reliquiis* M ; *dupla cum octavis simplicibus* H ; 28 Vigilia tantum in F ; vigilia *om.* M ; de octava *comm.* *add.* MBH ; 29 Natale eorumdem V ; *dupla sine reliquiis* M ; *dupla cum octavis simplicibus* H ; 30 in *albis* F MBH ; Martialis etc. *om.* P F MBH (*cfr diem 7 Julii*) ; de octava s. Johannis *comm.*, de octava Petri et Pauli *comm.* MBH.

JULIUS

1 Octava sci Joannis Galli epi et conf.	<i>in albis</i> <i>comm.</i>	PVF MBH VF MBH
2 Processi et Martiniani mart.	<i>III lect.</i>	PV
3		
4 Translatio sci Martini	<i>III lect.</i>	PVF H
5		
6 Octava apostolorum	<i>XII lect.</i>	PVF MBH
7 Hic agitur festum sci Martialis	<i>XII lect.</i>	PVF MBH
8		
9		
10 Septem fratrum filiorum sce Felicitatis mart.	<i>III lect.</i>	(P)V F MBH
11 Translatio sci Benedicti abbatis Savini et Cypriani mart.	<i>dupla</i> <i>comm.</i>	PVF MBH V
12 Hic agitur festum scor. Savini et Cypriani mart.	<i>VIII lect.</i>	V MBH
De octava sci Benedicti	<i>III lect.</i>	V MBH
13 De octava	<i>III lect.</i>	MBH
14 De octava	<i>III lect.</i>	MBH
15 De octava	<i>III lect.</i>	MBH
16 Dompnini mart.	<i>VIII lect.</i>	P(V)F MBH
De octava sci Benedicti	<i>IIII lect.</i>	VF MBH
17 De octava	<i>III lect.</i>	MBH
18 Octava sci Benedicti	<i>XII lect.</i>	PVF MBH
19		
20 Margaritae virg. et mart.	<i>XII lect.</i>	PVF MBH
21 Victoris cum sociis mart. Praxedis virg. et mart.	<i>III lect.</i> <i>comm.</i>	PVF MBH VF MBH
22 Mariae Magdalenae Menelei abbatis	<i>in capis</i> <i>comm.</i>	PVF MBH VF MBH
23 Apollinaris epi et mart.	<i>III lect.</i>	PVF MBH
24 Christinae virg. et mart.	<i>in albis</i>	PVF MBH
25 Jacobi apostoli Christofori et Cucufati mart.	<i>duplex</i> <i>comm.</i>	PVF MBH VF MBH
26 Annae matris Mariae	<i>in capis</i>	PVF MBH
27		
28 Pantaleonis mart.	<i>in albis</i>	PVF MBH
29 Marthae virg. Felices papae, Simplicii et Faustini et Beatricis mart.	<i>VIII lect.</i> <i>IIII lect.</i>	} PVF MBH

30 Abdon et Sennen mart.	<i>III lect.</i>	PVF MBH
31 Germani epi et conf.	<i>in capis</i>	(P)VF MBH

1 de octava [apostolorum] *comm.* add. post *in albis* MBH ; 2 Visitatio b. Mariae *dupla*, Processi et Martiniani *comm.* F (*2a manu recentiori*) MBH, de octava *comm.* MBH ; 3 et 5 de octava b. Mariae *III lect.*, de octava apostolorum *comm.* MBH ; 4 de octavis *III lect.* add. H ; de octava [b. Mariae], Translatio sci Martini *comm.*, de octava apostolorum *comm.* MB ; 6-7 de octava b. Mariae *comm.* add. MB (*sed non H*) ; 7 Bertharii et Athaleni mart. F ; 8 Martialis F ; de octava *III lect.* MB ; 9 octava b. Mariae *in capis* MBH ; 11 *duplex P, dupla sine reliquiis M, dupla cum octavis simplicibus H* ; 23 mart.] et conf. V ; 24 *III lect.* P ; 25 Christofori et om. F MBH (*cf. diem 27 Julii*) ; 26 *XII lect.* P ; 27 Hic agitur festum beati Christophori F ; Christofori mart. *XII lect.* MBH ; 29 Felicis etc. om. P.

AUGUSTUS

1 Vincula sci Petri Scor. Machabeorum	<i>in albis comm.</i>	PVF MBH VF MBH
2 Stephani papae et mart.	<i>III lect.</i>	PVF MBH
3 Inventio sci Stephani	<i>III lect.</i>	PVF MBH
4		
5 Dominici conf.	<i>XII lect.</i>	PVF MBH
6 Sixti papae et mart. Transfiguratio Domini	<i>VIII lect. IIII lect. in capis</i>	} (P)VF MBH
Agapiti, Justi et Pastoris mart.	<i>comm.</i>	
7 Donati epi et mart.	<i>XII lect.</i>	(P)VF MBH
8 Cyriaci, Largi et Smaragdi mart.	<i>III lect.</i>	(P)VF MBH
9 Vigilia sci Laurentii romani mart.	<i>III lect.</i>	(P)VF MBH
10 Laurentii mart.	<i>in capis</i>	(P)VF MBH
11 Tiburtii mart. Taurini epi et conf.	<i>III lect. comm.</i>	(P)VF MBH VF MBH
12		
13 Radegundis reginae Ypoliti cum sociis suis mart. Juniani abbatis	<i>VIII lect. IIII lect. comm.</i>	(P)VF MBH VF MBH (V) MBH
14 Vigilia b. Mariae, Eusebii presb.	<i>III lect.</i>	(P)VF MBH
15 ASSUMPTIO BEATAE MARIAE	<i>principalis</i>	PVF MBH
16		
17 De octava Octava sci Laurentii	<i>III lect. comm.</i>	(P)(V) MBH
18 DEDICATIO ECCLESIAE CASAE DEI a papa Urbano Agapiti mart.	<i>dupla comm.</i>	V PVF MBH
19 Porcarii cum sociis suis mart. Magni mart.	<i>VIII lect. IIII lect.</i>	} V
20 Philiberti abbatis Bernardi abbatis	<i>VIII lect. IIII lect.</i>	
21 Privati mart. De octava	<i>VIII lect. IIII lect.</i>	(P)VF MBH VF MBH

22	Octava beatae Mariae Timothei et Symphoriani mart.	<i>in capis</i> <i>comm.</i>	PVF MBH V MBH
23	Hic agitur festum sci Bernardi abbatis	<i>XII lect.</i>	PVF MBH
24	Bartholomaei apostoli	<i>duplex</i>	(P)Vf MBH
25	Ludovici regis Genesii atque Genesii mart.	<i>XII lect.</i> <i>comm.</i>	PVF MBH VF MBH
26			
27	Augustini ecclesiae doctoris et conf. Ruphi mart.	<i>duplex</i> <i>comm.</i>	PVF MBH PVF MBH
28	Juliani mart. Hermetis mart.	<i>in capis</i> <i>comm.</i>	PVF MBH VF MBH
29	Decollatio sci Johannis Baptistae Sabinae virg.	<i>in albis</i> <i>comm.</i>	(P)Vf MBH V MBH
30	Felicis et Adaucti mart.	<i>III lect.</i>	(P)Vf MBH
31			

3 inventio] corporis *add.* MBH ; *XII lect.* MBH ; 6 Felicissimi *post VIII lect.* *add.* V ; cum sociis suis (ejus) *add.* VF MBH ; Transfiguratio *primo loco, deinde Sixti etc. in* MBH ; 10 XII in c. (*vel in a. ?*), *secunda manu in* F ; 15 *cum octavis praeclaris* *add.* H ; 16 Rochi conf. *VIII lect.*, de octava *IIII lect.* MB ; de octava *III lect.*, s. Rochi *comm.* H ; 17 octava sci. Laurentii *comm.*, *tantum in* PV ; 18 Agapiti mart. *III lect.* : *VIII lect.*, de octava *IIII lect.* F ; de octava *III lect.* Agapiti mart. *comm.* MBH ; 19 Magni et Porcarii *VIII lect.*, de octava *IIII lect.* MBH ; 25 Genesii *prius*, Ludovici *postea* VF ; 28 [Juliani] *cum octava simpl. add.* H ; 29, 30, 31 de octava [Juliani] *comm.* seu *III lect.* MBH.

SEPTEMBER

1	Egidii abb. Priscii mart. Lupi epi	<i>in albis</i> <i>comm.</i>	PVFS MBH V S MBH P
2	Lupi epi et conf.	<i>XII lect.</i>	PVFS MBH
3			
4	Octava sci Juliani	<i>XII lect.</i>	PVFS MBH
5			
6			
7			
8	Nativitas beatae Mariae Adriani mart.	<i>dupla</i> <i>comm.</i>	P(V)FS MBH VFS MBH
9	Gorgonii mart.	<i>comm.</i>	PVFS MBH
10	De octava		F MBH
11	De octava Proti et Jacinthe	<i>III lect.</i> <i>comm.</i>	} PVFS MBH
12	Reverentii conf. De octava	<i>VIII lect.</i> <i>IIII lect.</i>	
13	De octava		F MBH
14	Exaltatio sce Crucis Cornelii et Cypriani mart.	<i>in capis</i> <i>IIII lect.</i> <i>VIII lect.</i>	} PVFS MBH

15 Octava s. Mariae Nicomedis mart.	<i>in albis comm.</i>	}	PVFS MBH
16 Euphemiae virg. Luciae et Geminiani mart.	<i>III lect. comm.</i>		P VFS MBH
17			
18 Ferreoli mart.	<i>III lect.</i>		PVFS MBH
19			
20 Vigilia sci Matthaei			PVFS MBH
21 Matthaei apostoli et evangelistae	<i>duplex</i>		PVFS MBH
22 Mauriti cum sociis mart.	<i>XII lect.</i>		PVFS MBH
23 Florentii conf.	<i>XII lect.</i>		P S
Teclae virg.	<i>comm.</i>		P S MBH
Assumptio corporis beatae Mariae	<i>in capis</i>		V MBH
24 Florentii conf.			MBH
25			
26			
27 Cosmae et Damiani mart.	<i>III lect.</i>		PVFS MBH
28			
29 Dedicatio basilicae sancti Michaelis archangeli	<i>dupla</i>		PVFS MBH
30 Jeronimi presb.	<i>duplex</i>		PVF MBH

1, 2 de octava *comm.* MBH ; 3 de octava *III lect.* MBH ; 8 *principalis V, cum octavis festivis H* ; Proti et Jacinthi *VIII*, de octava *IIII F* ; 18 *XII lect.* MBH ; 23 (Florentii) *in capis P* ; (Assumptio) *V super rasuram, 2a manu (?)* ; 29 *in capis (2a manu), dupla sine reliquiis M* ; 30 presbyteri] et doctoris *add.* PB.

OCTOBER

1 Remigii atque Germani epor.	<i>III lect.</i>		VFS MBH
2 Leodegarii epi et mart.	<i>XII lect.</i>		PVFS MBH
3			
4 Marci et Marcialis mart. Francisci conf.	<i>VIII lect. IIII lect.</i>	}	PVFS MBH
5 Apollinaris epi et conf.	<i>III lect.</i>		PVFS MBH
6 Fidis virg. et mart. Raphaelis archang.	<i>in albis comm.</i>		PVFS MBH VF MBH
7 Marci epi et conf. Marcelli, Apulaei, Sergii et Bachi mart.	<i>III lect. comm.</i>	}	PVFS MBH
8 Germani mart.	<i>III lect.</i>		PVFS MBH
9 Dionisii, Rustici et Eleuterii mart.	<i>XII lect.</i>		PVFS MBH
10			
11			
12			
13 Geraldii conf.	<i>XII lect.</i>		PVFS MBH
14 Callixti papae et mart.	<i>III lect.</i>		PVFS MBH
15			
16			
17			
18 Lucae evangelistae	<i>duplex</i>		PVFS MBH

19	Translatio sci Rotberti	<i>duplex</i>	PVF MBH
20	Caprasii mart.	<i>III lect.</i>	PV S
	De octava	<i>comm.</i>	F MBH
		<i>III lect.</i>	F MBH
21	Undecim milium virginum	<i>XII lect.</i>	VF MBH
	De octava	<i>comm.</i>	
22			
23			
24			
25	Crispini et Crispiniani mart.	<i>III lect.</i>	PVFS MBH
26	Octava sci Rotberti	<i>in albis</i>	PVFS(?) MBH
	Vedasti atque Amandi, Frontonis epor.	<i>comm.</i>	VF MBH
27	Vigilia apostolorum		PVF MBH
28	Natale apostolorum Simonis et Judae	<i>duplex</i>	PVFS MBH
29	Guillermi conf.	<i>III lect.</i>	PVFS MBH
	Theuderii abbatis	<i>comm.</i>	
30			
31	Vigilia omnium sanctorum, Quin- tini mart.	<i>III lect.</i>	PVFS MBH

6 Raphaelis etc. 2a manu in F ; 7 Marci epi.] papae H ; Apulaci etc. om. F ;
9 *III lect.* P (?) ; 10 Firmini epi. *XII lect.* P ; 11 S. Firmini (?) S (*litterae
evanescent*) ; 19 *duplex* P, *duppla* VFB, *dupla in reliquiis* M, *dupla cum octavis
festivis* H ; 22-25 de octava *III lect.* MBH ; 25 *comm.* F ; 26 octava etc. *super
rasuram in F, in capis V* ; 29 Theuderii... *comm.* om. P.

NOVEMBER

1	Festivitas omnium sanctorum	<i>principalis</i>	PVFS MBH
2	Eustachii cum sociis	<i>XII lect.</i>	PVFS MBH
3	Flori epi et conf.	<i>III lect.</i>	PVFS MBH
4	Agricolae et Vitalis mart.	<i>dupla</i>	PV S MBH
	Amancii epi et conf.	<i>comm.</i>	V S MBH
5			
6	Leonardi conf.	<i>VIII lect.</i>	VFS MBH
	De oct. Agricolae et Vitalis	<i>IIII lect.</i>	
7			
8	Austremonii et Benigni mart.	<i>VIII lect.</i>	PVFS MBH
	Quatuor coronatorum	<i>IIII lect.</i>	
9	Theodori mart.	<i>III lect.</i>	PVFS MBH
10	Octava Agricolae et Vitalis	<i>in albis</i>	PVFS MBH
	Quinciani et Georgii epor.	<i>comm.</i>	
11	Martini epi. et conf.	<i>in capis</i>	PVFS MBH
	Mennae mart.	<i>comm.</i>	
12	Evodii, Scutarii sociorumque eporum	<i>III lect.</i>	VFS MBH
13	Bricii epi et conf.	<i>VIII lect.</i>	PVFS MBH
	Martini epi	<i>IIII lect.</i>	

14	Thiberii sociorumque eius	<i>III lect.</i>	V .S MBH
15			
16			
17	Aniani et Gregorii epor.	<i>III lect.</i>	PVFS MBH
18	Octava sci Martini Romani mart.	<i>VIII lect.</i> <i>IIII lect.</i>	} PVFS MBH
19	S. Theufredi mart.	<i>XII lect.</i>	
20			
21	Columbani abbatis	<i>III lect.</i>	PVFS M
22	Caeciliae virg. et mart.	<i>XII lect.</i>	PVFS MBH
23	Clementis papae et mart. Felicitatis mart.	<i>XII lect.</i> <i>comm.</i>	PVFS MBH VFS MBH
24	Crisogoni mart. Porciani mart.	<i>III lect.</i> <i>comm.</i>	PVFS MBH VFS MBH
25	Katherinae virg. et mart. Petri mart.	<i>dupla</i> <i>comm.</i>	PVFS MBH VFS MBH
26			
27	Translatio ss. Agricolae et Vitalis mart.	<i>in capis</i>	PVFS MBH
28			
29	Vigilia sci Andrea, Saturnini mart.	<i>III lect.</i>	PVFS MBH
30	Andreae apli	<i>duplex</i>	PVFS MBH

1 *duplex* P ; 2 *III lect.* MBH ; Commemoratio animarum S, Festum animarum F (*2a manu*) MBH ; 3 *XII lect.* S MBH ; 4 *principalis* MBH, *cum octavis simpl.* H ; Dedicatio ecclesiae b. Mariae de Faverno *principale* F ; 5 Aggripiani epi et mart. *XII lect.* P ; 6 *XII lect.* FS ; 7 de octava MBH ; 8 *in albis* FS MBH ; 8-9 de octava *comm.* MBH ; 10 *in capis* F ; 11 cum octava simplici H ; 14-16 de octava *III lect.* F ; 17 Gregorii] Georgii VF ; 18 Romani atque Theofredi *add.* S ; 20 Hic agitur Columbani abbas *III lect.* BH ; 21 Presentatio b. Mariae *dupla* BH.

DECEMBER

1	Crysanthi et Dariae mart.	<i>III lect.</i>	PV(F)S MBH
2			
3			
4			
5			
6	Nicolai epi et conf.	<i>in capis</i>	PVFS MBH
7	Octava sci Andreae, Ambrosii epi et conf.	<i>duplex</i>	PVFS (MBH)
8	Conceptio scae Mariae	<i>dupla</i>	PVFS MBH
9	Necterii conf.	<i>XII lect.</i>	PVFS MBH
10	Valeriae et Eulaliae virg.	<i>comm.</i>	PVFS MBH
11	Damasii papae	<i>comm.</i>	PVFS MBH
12			
13	Luciae virg. et mart.	<i>XII lect.</i>	PVFS MBH
14			
15			
16			
17			

18			
19			
20			
21	Thomae apli	<i>duplex</i>	PVFS MBH
22			
23			
24	Vigilia Natalis Dni		PVFS MBH
25	NATIVITAS DNJC Anastasiae virg.	<i>principalis comm.</i>	PVFS MBH VFS BH
26	Stephani protomartyris	<i>in capis</i>	PVFS MBH
27	Johannis apli et evangelistae	<i>duplex</i>	PVFS MBH
28	Scor. Innocencium	<i>in capis</i>	PVFS MBH
29	Thomae epi et conf. Nativitas	<i>VIII lect. IIII lect.</i>	} PV(F)S MBH
30			
31	Silvestri papae et mart. Nativitas Columbae virg.	<i>VIII lect. IIII lect. comm.</i>	} PV(F)S MBH

1 Eligii epi et conf. *XII lect.*, Chrysanti et Dariae *comm.* F ; 4 Barbarae virg. et mart. *XII lect.* F MBH ; 7 Octava om. P ; *ordo notitiae differt in* MBH (de oct. *comm.*) ; *dupla cum reliquiis* M ; 11 *III lect.* V ; 15 O Sapientia BH ; 20 Vigilia P (*2a manu ?*) ; 21 *in albis* S ; 26 *dupla* S ; 26-28, 30 de octava *comm.* MBH ; 29 Thomae mart. *XII lect.* F ; 31 Silvestri papae *XII lect.* F.

L'étude du Calendrier de la Chaise-Dieu, de ses sources, de son évolution dans le temps et de ses modifications dans l'espace demanderait à elle seule une monographie. Il suffira ici de relever quelques mentions intéressantes pour l'histoire de la liturgie à la Chaise-Dieu. En effet, une fois le « dénominateur commun »¹ écarté, il subsiste un nombre de fêtes d'intérêt régional de plus en plus précis :

1. Fêtes de saints du diocèse de Clermont². En particulier,

1. L'expression est de V. Leroquais, qui a d'ailleurs donné dans les préfaces de ses catalogues de mss liturgiques les listes de fêtes communes à toutes les églises. D'autre part, dom J. Dubois a imprimé à l'usage des étudiants de l'École Pratique des Hautes Études, IV^e Section, le « cadre » universel commun à tous les calendriers liturgiques. — Certaines fêtes de notre calendrier demanderaient des enquêtes très poussées. Ainsi, pour l'*Assumptio corporis beatae Mariae*, au 23 septembre, quarante jours après la fête du 15 août ; cette fête est très rare (V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits*, t. IV, p. 401, la relève seulement dans l'Ordinaire de Conques), et elle se référerait à un récit de Césaire d'Heisterbach dans ses *Miracula B.M.V.*, VII, 38, suivant F.G. HOLWECK, *Fasti Mariani* (Fribourg-en-Brisgau 1892), p. 220. Les recherches sur l'introduction des fêtes de la Visitation (2 juillet) et de la Présentation (21 novembre) à la Chaise-Dieu mériteraient aussi un examen.

2. Pour connaître la teneur du calendrier de l'église de Clermont, il faudrait collationner, outre les mss liturgiques conservés à Paris et à Clermont, les deux mss de la « Canone » du Chapitre : PARIS B.N. lat. 9085 et CLERMONT *Archives du Puy-de-Dôme* 3 G suppl. 15. Cfr plus loin, p. 324, n. 2.

S. Julien le martyr (28 août ; invention du chef le 15 février), honoré dans la basilique de Brioude, à quelques lieues de l'abbaye ; ensuite, les martyrs et évêques du diocèse de Clermont : Bonnet (15 janvier), Désiré (11 février), Genès (9 juin), Allyre (5 juin), titulaire de deux monastères situés l'un à Clermont, au pied de la colline du vieux Clermont, à l'extérieur des anciens remparts, l'autre dans le canton d'Arlanc, à quelques lieues de la Chaise-Dieu ¹.

2. Fêtes de saints auvergnats figurant au calendrier du diocèse du Puy, mais non à celui de Clermont. Dominus (16 juillet), Georges (10 novembre), Évode (12 novembre).

3. Fêtes de saints propres à la Chaise-Dieu. Il s'agit en premier lieu des deux martyrs titulaires de la Chaise-Dieu, Agricola et Vital (4 novembre ; translation le 27 novembre), qui sont également titulaires de l'ancienne cathédrale romane de Clermont ; bien entendu, le *natalis* de S. Robert ² et la fête de sa translation interne (19 octobre) ; puis celle de son premier compagnon Aldelme (30 janvier), qui fut aussi son premier biographe. Il faut encore noter l'introduction de certains saints qui étaient aussi les titulaires des monastères de la Congrégation, tels que S. Théodard (8 mai, au lieu du 1^{er}), patron de l'abbaye de Montauban ³, ou Ste Gemme (20 juin), patronne du monastère casadéen implanté dans le diocèse de Saintes ⁴. Quant à la commémoration annuelle de la dédicace de l'église romane de la Chaise-Dieu, consacrée par Urbain V le 18 août 1095, on s'étonne de constater le silence de tous nos témoins sauf F. Il est en effet difficile d'expliquer le silence des calendriers au sujet d'une fête particulièrement importante pour l'abbaye. Cependant, cette absence peut s'expliquer par deux raisons : dans les manuscrits, l'absence de la dédicace s'explique du fait que les témoins étudiés, V mis à part, ne proviennent pas de la Chaise-Dieu elle-même ; l'abbaye chef d'Ordre n'a pas voulu imposer cette fête à ses filiales ⁵, laissant

1. JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 63-64 et *passim* (voir table, p. 206).

2. Le 24 avril. Pour cette date, J. VAN DER STRAETEN ne connaissait que le ms. P (= n° 5) : cfr *Anal. bolland.* 82 (1964), p. 52, n. 4. En fait, elle est bien attestée par tous nos témoins.

3. JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 107, et mon premier article *Inventaire*, p. 71.

4. JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 140.

5. Ainsi, Faverney fêtait sa dédicace le 4 novembre, d'où décalage pour la fête des patrons de la Congrégation, les martyrs Vital et Agricola. Dans certaines Congrégations bénédictines modernes, la dédicace de l'abbaye chef d'Ordre est imposée à tous les monastères rattachés à cette abbaye.

à chaque abbaye, à chaque prieuré, toute latitude pour prendre cette fête au Commun, à la date réelle de leur propre dédicace.

4. Rapports avec le calendrier clunisien. La question des rapports de la Chaise-Dieu avec les maisons clunisiennes du Centre, telles les prieurés de Souvigny en Bourbonnais ou de Sauxillanges et de Pont-du-Château en Auvergne, doit être envisagée au point de vue liturgique. Il est vraiment singulier de constater que les fêtes « clunisiennes » sont très rares au Calendrier de la Chaise-Dieu. On ne relève en effet que celle de S. Maieul (11 mai) et celle de Ste Consorcia (22 juin), dont les reliques avaient été transférées à Cluny entre 1049 et 1109. Aucune mention des saints abbés Odon († 942), Odilon († 1049, canonisé en 1064). La mention de S. Hugues au 4 mai ne concerne pas l'abbé de Cluny, mais un évêque de Grenoble devenu en 1082 moine de la Chaise-Dieu. Dans le même ordre de tendances, on constate que la Chaise-Dieu n'a pas voulu placer sa commémoration des morts (*Festum animarum*) au lendemain de la Toussaint comme Cluny ¹, mais au 14 janvier. Le choix de cette date est, lui aussi, très particulier et même absolument propre à la Congrégation casadéenne ². Il resterait à chercher la raison de ce choix : peut-être a-t-on fixé cette commémoration au premier jour libre après l'octave de l'Épiphanie, le 13 janvier, qui clôture le cycle de Noël. Par contre, il convient de reconnaître que la terminologie usitée pour la gradation des fêtes est assez voisine de celles de Cluny ³ et d'Aurillac ⁴ : *co(mmemoratio)*, *t(res lectiones)*, *d(uodecim lectiones)* ou *XII lectiones*, *in albis*, *in capis*, *dupla (duplex)* [dans M *dupla in reliquiis* et *dupla sine reliquiis*], *principalis*. Cette dernière catégorie comprend, comme à Cluny, les fêtes de Noël, Pâques, la Pentecôte et l'Assomption (15 août) ; mais la

1. Cette commémoration fut instituée par S. Odilon († 1049) ; cfr J. DELIGNY, *Cluny et la fête des morts*, dans *Rev. augustiniennne* 17 (1910), p. 470 ; J. HOURLIER, *Saint Odilon et la fête des morts*, dans *Rev. grégorienne* 28 (1949), p. 208-212 ; P. SIFFRIN, art. *Defunti*, dans *Enciclopedia Cattolica*, vol. IV (1950), c. 1324-1326. Dans les fondations de Faverney et de Cornillon, on avait adopté la commémoration clunisienne du 2 novembre (voir annotations du Calendrier de la Chaise-Dieu, ci-dessus, p. 302). Finalement, les livres imprimés (*MBH*) l'adoptèrent à leur tour.

2. Dans un ms. cistercien d'Italie, VATICAN lat. 6378 (XIII^e s.), on trouve au 11 janvier un *Anniversarium episcoporum et abbatum Ordinis nostri* ; cfr P. SALMON, *op. cit.*, t. II (Studi e Testi, 253), p. 162, n^o 417. Remarquons enfin que le titre particulier de cette commémoration (*Festum animarum*) se rencontre au bréviaire de Brioude imprimé en 1518, mais au 2 novembre.

3. G. DE VALOUS, *op. cit.*, t. I, p. 399.

4. PARIS B.N. lat. 944, calendrie du Pontifical d'Aurillac, du début du XII^e s. La fête de S. Robert y figure de première main.

Saint-Pierre ne fait pas partie des fêtes principales, alors qu'à Cluny elle est une des cinq grandes fêtes (*de quinque*) de l'année liturgique. A la Chaise-Dieu, la fête de S. Robert et la Toussaint font partie des fêtes principales ; on remarquera en outre les modifications apportées au cours des siècles au classement dans cette catégorie principale des fêtes de la Nativité de la Vierge (8 septembre) et des saints Agricola et Vital (4 novembre).

Les premiers éléments d'orientation vers les sources de la liturgie casadéenne recueillis dans le Calendrier vont se préciser par l'enquête sur le Graduel.

II. LE GRADUEL

Les mélodies du Graduel de l'église de Clermont sont connues grâce à un missel noté au XIV^e siècle¹, dont les lacunes sont comblées, pour l'ordre des pièces, par le témoignage de deux missels sans notation : les manuscrits 61 (XIII^e siècle) et 65 (seconde moitié du XV^e siècle) ; ces manuscrits trouvent leur antécédent dans les fragments en notation aquitaine², qui prouvent qu'avant l'époque de ce témoin déjà évolué l'église de Clermont avait adopté le graduel de grand format à l'instar des autres églises de langue d'oc³.

Il pouvait en être de même à la Chaise-Dieu, à moins que, suivant l'usage monastique de Sauxillanges, de Saint-Allyre,

1. CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 73 (66), missel noté de Clermont, à l'usage de Saint-Flour (diocèse « récent », créé par Jean XXII sur le territoire de l'ancien diocèse de Clermont, qui avait naturellement adopté la liturgie d'origine). Cfr V. LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, t. II, p. 272, n° 452 ; *Le Graduel romain*, t. II, *Les Sources* (Solesmes 1957), p. 44 ; M. HUGLO, *Tonnaires*, p. 153 (au sujet de la tradition mélodique des communions évangéliques de Carême). Sur le *Credo* à deux voix, voir plus loin, p. 335.

2. CLERMONT *Archives du Puy-de-Dôme* 3 G suppl. 323 (36,5 × 27,5 cm), qui contient les fêtes du 18 au 28 août ; je dois cette référence à M. Pierre Delaunay, Secrétaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont. Je reviendrai ultérieurement sur ce précieux fragment, ainsi que sur les autres lambeaux de graduels dispersés dans les mss 155 et 237 de Clermont et dans les reliures des Archives départementales.

3. Graduel d'Albi, pour Saint-Michel de Gaillac (PARIS B.N. lat. 776 ; 40,5 × 27,7 cm) ; graduel de Toulouse (LONDRES B.M. Harley 4951 ; 37 × 27 cm) ; graduel et tropaire de Saint-Yrieix (PARIS B.N. lat. 903 ; 40,5 × 31,3 cm) ; ms. reproduit partiellement dans *Paléographie Musicale*, t. XIII ; graduel de Narbonne (PARIS B.N. lat. 780 ; 37 × 27 cm). Ces graduels ont été examinés par A.M. HERZO, *Five Aquitanian Graduals. Their Mass Propers and Alleluia Cycles*. (Univ. of Southern California 1967, Ann Arbor microfilm 67-10672).

voire même de Saint-Martial¹; les chantres ne se soient servis pour la *recordatio* sous le cloître d'un livre de format plus petit.

Puisque nos deux témoins du Graduel de la Chaise-Dieu ne sont pas notés, notre comparaison ne pourra porter que sur l'ordre des formulaires et, en particulier, sur les versets d'alleluia qui sont les plus variables dans chaque église. Nous commencerons l'enquête par la série des versets d'alleluia pour les dimanches après la Pentecôte :

CLERMONT (mss 73, 61 et 65)	LA CHAISE-DIEU (missels nos 1 et 2)
1 Verba mea	Verba mea
2 Domine Deus meus	Domine Deus meus
3 Deus iudex	Deus iudex
4 Diligam te	Diligam te
5 Domine in virtute	Domine in virtute
6 Omnes gentes	Omnes gentes
7 Eripe me	Eripe me
8 Te decet	Te decet
V ² Replebimur	V ² Replebimur
9 In te Domine speravi	In te Domine speravi
10 Attendite	Attendite
11 Exultate	Exultate
12 Domine Deus salutis	Domine Deus salutis
13 Misericordias Domini	Misericordias Domini
14 Domine refugium	Domine refugium
15 Venite exultemus	Venite exultemus
V ² Preoccupemus	V ² Preoccupemus
16 Quoniam Deus	Quoniam Deus
17	Dominus regnavit (n ^o 1)
Cantate Dno cant. novum	Cantate Dno cant. novum
V ² Notum fecit	V ² Notum fecit
Laudate Dnum omnes gentes	
18 Paratum cor	Paratum cor
19 Quoniam confirmata est	Quoniam confirmata est
20 Qui confidunt	Qui confidunt
21 De profundis	De profundis
V ² Confitemini Dno et inv.	V ² Confitemini Dno et inv.
22 Lauda anima	Lauda anima
23 Qui sanat	Qui sanat
V ² Qui posuit	

Le nombre de variantes constatées dans le choix et l'ordre des versets est tellement insignifiant, surtout par comparaison avec

1. Graduel de Souvigny, à l'usage de Sauxillanges, en notation aquitaine sur lignes (BRUXELLES *Bibl. Roy.* II 3823 ; 27 × 16,5 cm) ; lambeau de graduel de Saint-Allyre (CLERMONT *Bibl. Mun.* 155 ; 24,5 cm de haut) ; graduel de Saint-Martial (PARIS *B.N.* lat. 1132 ; 25 × 16 cm).

les listes de Lyon, Le Puy et Cluny ¹, qu'il autorise une conclusion sûre relativement au sens de l'emprunt : la Chaise-Dieu, au XI^e siècle, a donc emprunté sa liste alléluïatique dominicale au Graduel de Clermont, liste de type français (*Verba mea*), mais avec des versets aquitains ².

Il faut cependant pousser l'enquête plus loin : car la liste alléluïatique de Clermont se retrouve encore, quoique partiellement (alleluia 18-23) dans le Graduel de Saint-Allyre ³, qui, par ailleurs, n'est pas toujours conforme au Graduel de Clermont. L'apparition de ce troisième terme nous permet donc de tenter une nouvelle confrontation de la Chaise-Dieu à Clermont-cathédrale, d'une part (mss 73, 61 et 65) et à Clermont-Saint-Allyre, d'autre part. Nous indiquerons en note les références concernant les versets d'origine ou de diffusion aquitaine.

	CLERMONT	LA CHAISE-DIEU	SAINT-ALLYRE
Dom. I Adv.	Ostende nobis Spiritus sanctus	Ostende nobis	Ostende nobis
Dom. II Adv.	Letatus sum	Letatus sum	Letatus sum
	Virtutes coeli	<i>Per hebdom. :</i> Virtutes coeli	<i>Per hebdom. :</i> Virtutes coeli
Dom. III Adv.	Excita	Excita	Excita
	Prope est ut v.		Prope est ut v.
27 déc.	Justus non conturb. Valde honorandus ⁴	Hic est discipulus	Hic est discipulus

1. Lyon : liste ancienne *Dominus regnavit* ne suivant pas l'ordre numérique des psaumes, dans LYON *Bibl. Mun.* 513 (XIV^e s.), 5139 (Saint-Just, XIII^e s.) et dans le graduel imprimé en 1739, sans parler des autres témoins, notés ou non. Cluny : PARIS *B.N.* lat. 1087 (XI^e s.), BRUXELLES *Bibl. Roy.* II 3823 (voir note précédente), missel imprimé en 1439 (BOHATTA, n^o 1792), dont la liste alléluïatique a été reproduite par G. DE VALOUS, *op. cit.*, t. I, p. 410-411. Le Puy : missel imprimé de 1543 (BOHATTA, n^o 72). — A ces listes toutes différentes, on pourrait encore ajouter le missel plénier d'origine auvergnate indéterminée que j'ai assigné à Saint-Marcellin de Chanteuges, non loin du Puy ; cfr dans *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 77 (1957), p. 82-92 ; *Le Graduel romain*, t. II, p. 123 ; P. SALMON, *op. cit.*, t. II (Studi e Testi, 253), p. 111, n^o 252.

2. En particulier le V. *Misericordias Domini* du XIII^e dimanche, qui est proprement aquitain (cfr K.H. SCHLAGER, *Thematischer Katalog der ältesten Alleluia-Melodien* [Munich 1965], p. 88, mélodie D 40 ; *Monumenta Monodica Medii Aevi*, t. VII, p. 314). Ce verset, évidemment, ne figure pas dans les listes de Cluny, Lyon et le Puy.

3. CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 75 (XIII-XIV^e s.), missel sans notation, sauf au *Canon Missae*, de Saint-Allyre, malheureusement incomplet (le Temps pascal manque presque entièrement) ; cfr V. LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels*, t. II, p. 271.

4. L'alleluia *Valde honorandus est* de Clermont-cathédrale (ms. 73) est transféré par la Chaise-Dieu au 6 mai, à la fête de S. Jean devant la Porte Latine.

28 déc.	Isti sunt qui v. Te martyrurum	Te martyrurum	Te martyrurum
22 janv.	Beatus vir qui t. Pulchra facie ¹	Puer meus Pulchra facie (tractus)	Puer meus Beatus vir qui t. Pulchra facie (tractus)
5 févr.	Vir Dni Benedictus		
21 mars	Tuam crucem	Tuam crucem Dicite in gentibus	Tuam crucem
3 mai	Dyadema spineum Surrexit Christus	—	—
4 mai (Ste Couronne)			
24 juin	Ne timeas Erat lucerna	Justus ut palma Ne timeas (23 juin) Tu puer	Ne timeas Tu puer
29 juin	Tu es Petrus Beatus es Symon P.	Beatus Petrus dum ²	Tu es Petrus Beatus es Symon P. Beatus Petrus dum
22 juill.	Optiman partem Levita Laurentius Puer meus	Surrexit Dnus Levita Laurentius (cfr 22 janv.)	Surrexit Dnus Levita Laurentius (cfr 22 janv.)
10 août			
15 août	Hodie Maria Virgo Vidi speciosam Assumpta est Ora pro nobis pia	Hodie Maria Virgo	Hodie Maria Virgo
24 août	Venite ad me ³	Venite ad me	Venite ad me
25 août	Pater s. Ludovice	Justus germinabit	Justus germinabit
28 août	Juliane martyr sme	Juliane martyr sme	Letabitur
29 août	Misso Herode		Misso Herode
		Erat lucerna ⁴	
14 sept.	Salva nos Christe O crux benedicta	Dulce lignum	Salva nos Christe
6 oct. (Ste Foy)	Apparuit virgo Fides ⁵	Pulchra facie (cfr 5 févr.)	Pulchra facie (cfr 5 févr.)

1. Verset aquitain ; cfr SCHLAGER, *op. cit.*, mélodie G 251.

2. Verset aquitain (et bénéventain) ; cfr SCHLAGER, *op. cit.*, mélodie D 101.

3. Verset aquitain ; cfr SCHLAGER, *op. cit.*, mélodie G 357 (à la Toussaint dans le Graduel vatican).

4. Ce verset figure au 24 juin dans CLERMONT 73, f. 251.

5. Ce cas est très intéressant, car le V. *Apparuit* de Clermont-cathédrale vient sûrement de Conques ; on le retrouve dans le livret de pèlerinage de PARIS B.N. nouv. acq. lat. 443, étudié par B. GRÉMONT (étude en préparation) et dans le fascicule inséré dans PARIS B.N. lat. 1240, f. 188. Cet emprunt de Clermont à Conques s'explique du fait que Clermont se trouvait sur la voie de pèlerinage de S. Jacques, mais surtout à cause des relations architecturales entre l'abbatiale aveyronnaise et l'église du Port (cfr SWIECHOWSKI, *op. cit.*,

21 oct. (11000 V.)	Virgineus coetus	Percusso gladio	—
1 nov.	O quam gloriosum		Sancti et justi
	(<i>comm. mart.</i>) Judicabunt	(1 nov.) Judicabunt ¹	
11 nov.	Hic Martinus Martinus episcopus	Hic Martinus	Hic Martinus

Ce tableau est très éloquent : il démontre que dans la grande majorité des cas où Saint-Allyre diverge de Clermont-cathédrale, c'est du côté de l'abbaye que penche la Chaise-Dieu. Si le Graduel de Clermont est la source commune aux deux répertoires monastiques de la Messe, c'est Saint-Allyre² qui sert d'intermédiaire entre les deux.

Aux pièces énumérées ci-dessus, il faut joindre la catégorie spéciale des alleluia de la Vierge propres au Prosaire de Saint-Robert de Cornillon (n° 3), dont l'origine, pour la plupart, doit être recherchée dans la tradition franco-aquitaine, et un alleluia isolé dans le manuscrit de l'Arsenal (n° 7).

PARIS B.N. lat. 5247 :

- (f. 148^v) Alleluia. V. Ne laboris que numquam laberis.
- (f. 149) Alleluia. V. Deprecamur que numquam.
- (f. 149^v) Alleluia. V. Da mediatrix gentium.
- Alleluia. V. O Maria puteus gratiae.
- (f. 150) Alleluia. V. Virgo radix morum, via.
- (f. 150^v) Alleluia. V. Ante (*ms.* In te) thronum Trinitatis³.
- Alleluia. V. Ave Mater pietatis et totius.
- (f. 151) Alleluia. V. Ave laus fidelium.

PARIS Bibl. Arsenal 632 :

- (f. 10^v) : Alleluia. V. Rosa vernans lilium castitatis.

L'étude de ces alleluia de seconde époque demanderait une

p. 366 ss et *passim*), tandis que la Chaise-Dieu, à l'écart des grandes voies de pèlerinage, a tout simplement adopté l'alleluia du Commun des vierges.

1. Verset répandu dans les mss français, aquitains et italiens ; cfr SCHLAGER, *op. cit.*, mélodie D 97. Dans CLERMONT 73, ce verset est noté au Commun des martyrs, f. 303^v.

2. H. COTTINEAU, *op. cit.*, t. I, c. 806-807, et plus loin, p. 332, n. 1.

3. L'alleluia *Ante thronum Trinitatis* figure au Missel de la Chaise-Dieu à la messe *De pietate B.M.V.* On le trouve encore dans le ms. PARIS Bibl. Arsenal 3517, f. 140. Il semble calqué sur la mélodie du Kyrie VIII de la Vaticane ; cfr *Revue du chant grégorien* 13 (1905), p. 89.

vaste enquête dans les manuscrits récents et dans les missels imprimés, car les instruments de travail en ce domaine font défaut ¹.

L'examen du Graduel, qui comporte le Propre des chants de la Messe, doit être nécessairement complété par l'analyse des chants de l'Ordinaire, qui se trouvaient contenus, jadis, dans le Tropaire-Prosaire.

III. LE TROPAIRE-PROSAIRE

Le Tropaire-Prosaire de la Chaise-Dieu n'est connu que par des témoins tardifs (n^{os} 1, 2 et 3) reflétant les usages d'une époque qui n'avait gardé de l'énorme production de tropes en usage dans les monastères du Limousin et du Sud-Ouest ² que les pièces de l'Ordinaire. Il est cependant très probable que la Chaise-Dieu, comme Cluny, n'a pas chanté les tropes du Propre comme Saint-Martial ; mais sur ce point il est délicat d'affirmer quelque conclusion, faute de documents anciens. Il est donc plus prudent de s'en tenir aux seuls documents qui nous restent concernant les tropes du *Kyrie* et du *Gloria* ³.

1. Comme mss tardifs avec des versets d'alleluia (et des proses) à l'adresse de la Vierge, on pourrait citer ici les additions du graduel de Nevers (PARIS B.N. nouv. acq. lat. 1235, f. 1^r) ou du missel noté de Sainte-Austreberte (AMIENS *Bibl. Mun.* 155), qui n'ont d'ailleurs aucun verset commun avec ceux de notre ms. lat. 5247. Malheureusement, les répertoires d'alleluia rythmiques préparés par G. BEYSSAC pour la *Henry Bradshaw Society* et par BLUME-DREVES-BANNISTER sont toujours inédits.

2. Les tropaires-prosaires en notation aquitaine ont été décrits par H. HUSMANN, *Die Tropen- und Sequenzhandschriften* (Munich-Duisburg 1964), R.I.S.M., vol. B III. Une liste synoptique de ces mss a été mise à jour dans le *Corpus Troporum* I, 1 (Stockholm 1975), publié par l'Institut des langues classiques de l'Université de Stockholm, sous la direction de R. JONSSON (cfr P. VERBRAKEN, *Le 'Corpus Troporum' de l'Université de Stockholm*, dans *Rev. bénéd.* 86 [1976], p. 335-340). J'emprunte à cette édition le principe des sigles pour citer le tropaire-prosaire non noté de la cathédrale de Clermont (ms. 57 de la Bibliothèque Municipale et Universitaire = 57) et le missel non noté (ms. 73, cité plus haut, p. 306, n. 1 = 73), qui contient à la fin (f. 337) les intonations du *Kyrie* et du *Gloria*.

3. Je renvoie au répertoire de M. MELNICKI, *Das einstimmige Kyrie des lateinischen Mittelalters* (Diss. Erlangen 1955) pour le premier tableau et à D. BOSSE, *Untersuchung einstimmiger mittelalterlicher Melodien zum 'Gloria in excelsis'* (Ratisbonne 1955) pour le second.

Les seules pièces qui offrent pour nous quelque intérêt sont les tropes qui n'ont connu qu'une diffusion restreinte dans la zone aquitaine. Or, nous ne relevons qu'une seule pièce de cette catégorie : le *Kyrie* de la fête de S. Robert, *Pater summe*, que nous trouvons noté dans un seul manuscrit, le *Prosaire de Saint-Robert de Cornillon* (= n° 3, fol. 147^v), qui l'avait évidemment reçu de la Chaise-Dieu, et dans un manuscrit limousin, celui de Saint-Yrieix ¹, où il a été ajouté de seconde main, ce qui prouve son importation. Faut-il penser que ce *Kyrie sci Roberti* serait, avec les proses propres à la Chaise-Dieu, une des rares compositions issues de la grande abbaye ?

Le Missel de 1527 donne ensuite deux intonations du *Credo*, l'une « ordinaire » et la seconde « festive », que l'on retrouve identiques dans le Missel noté de Clermont ².

Les proses

Les missels décrits sous les n°s 1 et 2 ont conservé la liste des proses primitives de la Chaise-Dieu, avec, bien entendu, dans le n° 2 les additions d'époque tardive, telles que la prose de la Transfixion de la Vierge, qui figurent surtout dans les messes votives. Les proses mariales du *prosaire de Cornillon* (= n° 3) seront analysées à part ; cependant, celles qui sont communes à ce *prosaire* noté et aux deux missels de la Chaise-Dieu seront référencées dans le premier tableau.

Sigles et références du tableau des proses :

- V : Missel manuscrit de la collection de Varax (= n° 1).
- M : Missel imprimé de 1527 (= n° 2).
- C : *Prosaire de Cornillon* (= n° 3).
- A : proses propres à S. Robert du ms. 632 de l'Arsenal (= n° 7).
- F : proses du ms. de Faverney (= n° 9).
- 57 : proses du *Tropaire-prosaire* (sans notation) de CLERMONT 57.

1. PARIS B.N. lat. 903, f. 169^v (addition marginale du XIII^e s.). « Le Limousin fut une terre d'élection pour les moines de la Chaise-Dieu » (P.R. GAUSSIN, *op. cit.*, p. 105).

2. CLERMONT 73, f. 337. La seconde intonation est destinée au *Patrem omnipotentem* à deux voix, noté en *cantus fractus* dont il sera question plus bas. Sur ce *Credo* à deux voix, voir mon article du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 77 (1957), p. 100-103 (avec cliché), et G. REANEY, *Manuscripts of Polyphonic Music (c. 1320-1400)* (Munich-Duisburg 1969), p. 160.

				RH	AH
<i>Temporal</i> ¹					
Noël I	M	57	Nato canunt omnia	11890	7,49 53,41
Noël II	M	57	Celeste organum hodie	3413	7,51
Noël III	VM	57	Celebranda alleluia	2721	7,43 53,37
Circoncision	VM	57	Laetabundus	10012	54,5
Épiphanie	VM	57	Epiphaniam Domino	5497	53,47
Pâques	M	F	Surgit Christus ²	19918	54,366
Fer. II	M		Audi mirabilia	35393	39,28
Fer. III	VM		Victimae paschali	21505	54,12
Fer. IV	M	57	Mane prima sabbati	11064	54,214
Dim. octave	VM		Fulgens praeclara	6601	7,57 53,62
Ascension	VM	57	Rex omnip. die hod.	17479	7,83 53,111
Pentecôte	VM	57	Sancti Spiritus assit	18557	53,119
Fer. II	M	57	Veni sancte Spiritus	21242	54,234
Trinité	VM		O alma Trinitas deitas	12643	7,110
Fête-Dieu	VM	57	Lauda Syon	10222	50,584
Dim. apr. Pent.	V		Stans a longe qui ³	19427	53,158
<i>Sanctoral</i>					
26 décembre	M		Gloriosa dies adest	7311	7,213 53,31
27 décembre	M	F	O alma Trinitas Deus	12646	7,239
28 décembre	M		Rex magne Deus qui	17468	7,151
2 février	M		Gaude Syon et laetare ⁴	37576	39,44
3 février	M		Refulgens in medio B. ⁴	32788	39,123
25 mars	M		Mirandum commercium	11584	54,400
24 avril	VM	A	In coelesti curia	38120	39,264
(S. Robert)	M	A	Voces clangant	34742	39,265
3 mai	M		Si vis vera frui luce	18908	50,534
6 mai	M		Ad superna revolare ⁴	34947	39,180
20 juin (Ste Gemme)	M		Virgines castae virgines summae	21639	54,133
24 juin	M	57	Elisabeth Zachariae	5352-4	9,179

1. Pas de proses en Avent dans VM. Dans CLERMONT 57, il n'y en a que deux : *Rex venturus adoretur* et *Missus Gabriel de coelis*, qui est généralement assignée à la fête de l'Annonciation.

2. La prose *Surgit Christus* ne figure pas dans V, qui est un missel dominical et festif où le scribe a préféré transcrire la prose *Victimae paschali*, plus courte. On ne la trouve pas non plus dans CLERMONT 57, qui semble avoir une lacune au Temps pascal. La prose *Mane prima sabbati*, assignée à la Chaise-Dieu au mercredi de Pâques, figure dans CLERMONT 57 au 22 juillet, pour la fête de Ste Marie-Madeleine.

3. Cette prose très ancienne — elle est citée dans le *De Musica* d'Hucbald de Saint-Amand, en 893 — figure dans V (f. 198^v). Elle ne semble pas avoir été reprise, sauf erreur, dans M.

4. Seul témoin de cette pièce : M (missel de 1527).

29 juin	M	Laude jocunda melos	10265	7,201 53,339
2 juillet	M	Laetare puerpera laeto puerperio	10073	54,157
11 juillet	M	Laudum carmina Bene- dicto	10470	7,145 53,223
24 juillet	M	Ad matris Annae annua	211	34,155
6 août (Transfig.)	M	Lux de luce revelatur ¹	38743	39,27
10 août	M	Ad te refertur Christe ¹	34955	39,200
15 août	VM	57 Aurea virga prime matris	16(1604)	53,186
24 août	VM	Coeli solem	3513	55,5
28 août (S. Julien m.)	M	In hac die triumphavit ²	8602	39,183
29 août	M	Ecce dies orbis redit	5104	7,160
8 septembre	M	Nativitas Mariae virginis	11881	54,288
14 septembre	M	Laudes crucis attollamus	10360	54,188
15 sept. (oct. nativ. BMV)	M	Hac clara die turma	7494	7,115 53,168
29 septembre	M	In triplici hierarchia	8788	
19 oct. (transl. S. Robert)	M	Exultemus collaudantes	37247	39,263
1 novembre	M	Omnium sollemnia sanc- torum ³	31305	39,82
4 nov. (ss Vital et Agr.)	M	Supernae matris gaudia	19822	55,45
11 novembre	M	Gaude Sion que diem recolis	6956	55,278
25 novembre	M	Catherinam gloriosam ⁴	36038	39,192
6 décembre	M	Congaudentes exultemus	3795	54,95
<i>Messes votives</i>				
Cinq plaies	M ⁵	Coenam cum discipulis	3616	54,180
S. Nom de Jésus	M	Dulcis Jesus Nazarenus	4909	54,172
Compassion BMV	M	Stabat mater dolorosa juxta crucem videns pati	cfr 19416	39,53
Enfantement de la Vierge	M	Verbum caro factum est de V.M. in hoc anni circulo	21347	

1. Seul témoin de cette pièce : M (missel de 1527).

2. La mélodie de cette pièce figure dans le tropaire-prosaire PARIS B.N. nouv. acq. lat. 1177, f. 65^v-66^v. Ce ms., dont l'origine doit être recherchée dans le périmètre Aurillac-Albi-Toulouse (cfr ma note dans *Revue de musicologie* 51 [1965], p. 101), a dû passer par Moissac (additions en l'honneur de S. Cyprien), pour arriver finalement dans un monastère bénédictin proche du Brivadois.

3. Seul témoin de cette pièce : M (missel de 1527).

4. Cette prose, éditée d'après le seul missel de 1527, se trouve encore dans la liturgie de Sion-en-Valais ; cfr J. STENZL, *Repertorium der liturgischen Musikhandschriften der Diözese Sitten*, t. I (Fribourg-en-Suisse 1972), p. 208 et 250.

5. Folio 213.

Compassion BMV	M	Moestae parentis Christi	11671	54,318
Transfixion BMV	M	Stabat mater regis nostri	19417	39,53
S. Sépulcre	M	O insignis sepultura	13085	54,213
BMV pour les femmes enceintes	M	O ancilla Christi Maria	12652	37,68
S. Sébastien	M	Omnes una decantemus	14067	34,268
S. Antoine	M	Anthonius humilis	1210	55,85
S. Claude	M	Jubilemus exultantes	9809	
S. Joachim	M	Sumpsimus in hac die	19783	
(en appendice) Présentation BMV	M ¹	Altissima providente	946	54,291
<i>Proses mariales</i>				
Messe votive BMV	M ²	Mirandum commercium	11584	54,400
	M	Virginis Mariae laudes	21651-6	54,31
	VM	Mariae praeconio	11162	54,391
	M	Benedicta es coelorum regina	2428	54,396
	M F 57	Res est admirabilis	17335	54,397
	M	Veni virgo virginum	21280	54,393
	M	Ave virgo virg. ave lumen	2261	54,433
(Série du ms. C)	C F 57	Missus Gabriel de coelis ³	11636	54,298
	C	Salve virga mistica	18266	39,72
	C	Majestatis trine cella ⁴	11051	40,108
	C	Salve regina gloriae Maria	18145	9,74
	C	Imploremus virginem	21184	54,402
	C	Alma Redemptoris mater quem de coelis misit ⁵	862	54,369
	C	Ave novi luminis stella	1988	8,74
	C	Hilarescat mens devota ⁶	37916	40,109
	C	Ave stella matutina liliium	23884	40,107
	C	Fragrans custos unguentorum ⁶	26663	
			37446	40,109
	C 57	Rosa veri paradisus	17583	10,78
	C	Jesse virgam humidavit	9458	54,349
	C	Ave virgo singularis coeli lumine	2247	39,63
(Prose du ms. A) ⁷		Veneratur unitas vocum	41427	40,110

1. Folio 385.

2. Folio 249.

3. Cette prose très répandue figure dans CLERMONT 57 au début (Avent) et encore dans le missel de Clermont imprimé en 1541.

4. Seul témoin de cette pièce : M (missel de 1527).

5. Le début et la fin de la prose sont calqués sur le début et la fin de l'antienne mariale.

6. Seul témoin de cette pièce : M (missel de 1527).

7. Folio 10^v.

Ce tableau est très éloquent. A l'examen, on remarque deux parties très différentes au point de vue des sources : les proses du Temporal et du Sanctoral, d'une part, et les proses des Messes votives, d'autre part.

La première partie, fêtes du Seigneur et des saints, est étonnamment conservatrice : le prosaire de la Chaise-Dieu était encore au xvi^e siècle dans l'état où il dut être rassemblé au xi^e, c'est-à-dire qu'il comporte une majorité de pièces du répertoire aquitain (AH 7) et de l'ancien fonds français (AH 53), pièces non versifiées, mais assonancées. Le nombre de proses de transition et de seconde époque (AH 54) est très réduit. Quant aux pièces plus récentes, attribuées à Hugues le Primat d'Orléans, à Hugues de Saint-Victor ou à Philippe de Grève, chancelier de l'Université de Paris, elles se comptent sur les doigts de la main : c'est dire que, contrairement à la liturgie du diocèse de Clermont, l'apport des xii^e et xiii^e siècles à la Chaise-Dieu demeure très faible. Le prosaire, comme d'ailleurs le reste de la liturgie chantée de la Chaise-Dieu, est resté presque tout entier conforme à ses origines.

Dans la seconde partie, celle des Messes votives pour diverses circonstances, qui sont naturellement d'origine plus récente que les anciennes messes votives de la semaine, attribuées à Alcuin (M, fol. 239 ss), les proses ont été empruntées à l'arsenal des pièces de seconde époque, c'est-à-dire des pièces rythmées et rimées.

Une fois classées ces pièces de première et de seconde époque, on enregistre un « résidu » de proses qui ont été éditées d'après le seul missel imprimé de la Chaise-Dieu (AH 39). Cette catégorie se divise en deux :

1^o les pièces propres à la liturgie de S. Robert (24 avril, 19 octobre), qu'on retrouve aussi dans les autres sources d'origine casadéenne (le Missel de 1527 n'a pas repris une des pièces du livret hagiographique de l'Arsenal) :

A	Jam festivus coetus esto	38307	40,282
VM	In coelesti curia	38120	39,264
M A	Voces clangant cum dulcore	34742	39,265
M	Exultemus collaudantes	37247	39,263

La prose *In coelesti curia* est adaptée sur le modèle *Veni sancte Spiritus* de Pentecôte. Il est évident que ces pièces n'ont pu être composées qu'à la Chaise-Dieu dans le dernier quart du xi^e siècle.

2^o le missel M est le seul et unique témoin de huit proses, desquelles on peut rapprocher deux autres pièces qui ne sont

attestées que par un ou deux manuscrits étrangers à la Chaise-Dieu :

M	Audi mirabilia	35393	39,28
M	Gaude Syon et laetare	37576	39,44
M	Refulgens in medio Blasius	32788	39,123
M	Ad superna revolare	34947	39,180
M	Lux de luce revelatur	38743	39,27
M	Ad te refertur Christe	34955	39,200
M Pa 1177	In hac die triumphavit	8602	39,183
M	Omnium sollemnia sanctorum	31305	39,82
M Sion	Katherinam gloriosam	36038	39,192
M PaG 96	Stabat mater regis nostri	19417	39,53

Le fait que ces proses tiennent la place d'autres productions, parfois très répandues, doit attirer l'attention du liturgiste. Il faudrait aussi examiner si certaines proses propres à M n'auraient pas jadis appartenu au prosaire de Clermont, qui est beaucoup plus distant des origines aquitaines que le prosaire casadéen. En dernier ressort, c'est à la critique littéraire qu'il revient d'analyser ces textes — recherche du modèle, étude du vocabulaire et de la prosodie, etc. — afin de décider si nous ne posséderions pas dans ces proses et dans les hymnes de S. Robert ¹ des productions locales, qui, de ce fait, exigent la plus grande attention ².

Dans les tropaires-prosaires, le *Sanctus* et l'*Agnus* ³ tropés suivent généralement les proses. Malheureusement, nos sources ne contiennent aucun renseignement sur cette seconde partie de l'Ordinaire. Il faut donc passer à l'étude de l'Office d'après l'Antiphonaire et l'Hymnaire.

IV. L'ANTIPHONAIRE

L'étude des sources d'un antiphonaire monastique est plus complexe que celle du graduel : en effet, le cursus monastique comporte pour l'office nocturne treize antiennes et douze répons, alors que le cursus séculier ne compte que neuf antiennes et neuf répons, ce qui complique singulièrement les comparaisons de listes établies d'après des antiphonaires ou bréviaires de prove-

1. Voir ci-dessous, p. 344 ss.

2. Je compte revenir, en collaboration avec Mme Ritva Jonsson, sur les pièces propres du tropaire-prosaire et de l'office à la Chaise-Dieu.

3. Dans le missel de Saint-Allyre (CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 75), on trouve un seul *Agnus Dei* noté, sans trope, après le Canon de la messe.

nances diverses. Aussi, pour pallier cette difficulté est-il possible de faire démarrer l'enquête comparative par cette période de l'année liturgique où les moines, suivant le *Capitulare* de 817, s'alignaient sur le cursus séculier pour célébrer les trois derniers jours de la semaine-sainte dans un office à neuf antiennes et neuf leçons suivies de leurs répons. Nous examinerons ensuite la question de l'office du dimanche de Pâques, qui, à la Chaise-Dieu, pose un problème très particulier ; puis, la série des répons du premier dimanche de l'Avent¹ et ceux de Noël ; enfin, la série des répons des dimanches après l'Épiphanie, tirés des Psaumes. Au Temporal sera rattachée la question de l'office des morts, qui, à la Chaise-Dieu, est formé de répons tirés du livre de Job, lu à l'office nocturne au cours des dimanches de septembre. Pour le Sanctoral, il suffira de concentrer les recherches sur quelques offices propres, tout particulièrement sur les plus caractéristiques du bréviaire de la Chaise-Dieu, c'est-à-dire les offices de S. Julien le martyr, dont une relique était conservée à l'abbaye, celui de S. Chaffre et, naturellement, celui de S. Robert, le fondateur.

I. *Les répons du Triduum sacrum et de Pâques*

La tradition des répons de l'office des Ténèbres, considéré d'après l'incipit du premier répons de ces trois jours saints, se répartit à travers l'Europe de la manière suivante :

GROUPE OUEST :

a. Secteur « Saint-Bénigne de Dijon » : Dijon, et monastères réformés par Guillaume de Dijon : Fécamp, Jumièges etc. ; Mont-Saint-Michel, Rouen-Saint-Lô. — Répons : le Jeudi-Saint, *Unus ex discipulis* ; le Vendredi-Saint, *Tamquam ad latronem* ; le Samedi-Saint, *Animan meam*.

b. Secteur « Lyon » : Saint-Victor de Marseille, Ripoll (PARIS B.N. lat. 742), Marseille, fragments d'antiphonaire monastique en possession de l'Auteur. — Répons : le Jeudi-Saint, *Ecce vidimus* ; le Vendredi-Saint, *Astiterunt* ; le Samedi-Saint, *Animan meam*.

c. Secteur « Ouest » : (CAO I et II), Cluny, la Chaise-Dieu, Mont-Cassin, mss aquitains. — Répons : le Jeudi-Saint, *In monte Oliveti* ; le Vendredi-Saint, *Omnes amici* ; le Samedi-Saint, *Sepulto Domino*.

GROUPE DE TRANSITION :

Verdun, Saint-Dié, Altdorf, Sénones, Cologne, Utrecht etc. —

1. Dom R.-J. HESBERT, *C.A.O.*, t. V (Rome 1975), a basé son classement de l'Antiphonaire grégorien d'après huit cents mss (mais aucun imprimé), qui ont été collationnés sur les listes de répons de l'Avent ; voir mon compte rendu dans *Revue de musicologie* 63 (1977), n° 1. Je reprends dans mon Tableau II les numéros de code des répons (à deux chiffres) et ceux des mss (à trois chiffres), auxquels j'ajoute divers témoins négligés par l'éditeur.

Répons : le Jeudi-Saint, *Seniores* ; le Vendredi-Saint, *Omnes amici* ; le Samedi-Saint, *Sepulto Domino*.

GROUPE EST :

Saint-Gall, Reichenau, Rheinau, Prüm, Strasbourg, Mürbach, Quedlimbourg etc. — Répons : le Jeudi-Saint, *In monte Oliveti* ; le Vendredi-Saint, *Omnes amici* ; le Samedi-Saint, *Sepulto Domino*.

La Chaise-Dieu, comme Cluny, appartient au groupe Ouest et se distingue des autres groupements monastiques tels que ceux de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Bénigne de Dijon. Pour voir si la Chaise-Dieu suit Cluny ou si, au contraire, elle s'en sépare, il faut étendre la comparaison aux vingt-sept répons des trois jours saints (voir Tableau I, à la fin de cette étude ¹). Pour ne pas compliquer inutilement les comparaisons, il n'est pas question ici des versets variables qui suivent ces répons ; mais il faut tenir compte de ce critère supplémentaire si l'on veut pousser plus à fond les comparaisons.

A une différence près, la liste de la Chaise-Dieu coïncide avec celles de Clermont, d'Aurillac, de Saint-Chaffre et d'un manuscrit aquitain du Centre dont l'origine n'est pas établie avec certitude ². Par contre, les listes de Cluny, de Saint-Martial, du Puy, de Lyon ³, pour ne citer que les plus proches géographiquement de notre abbaye, s'écartent considérablement de la liste casadéenne, non seulement pour l'ordre des répons, mais encore pour le choix des versets. Il est regrettable qu'aucune liste de Saint-Allyre ne puisse entrer ici en comparaison avec les témoins comparés au Tableau II. Ce premier sondage permet tout de même de conclure à l'indépendance de la tradition liturgique de la Chaise-Dieu par rapport à Cluny et de son origine auvergnate.

L'examen de l'office de Pâques confirmerait, s'il en était besoin, la divergence liturgique qui sépare les deux grands monastères bénédictins.

1. Ci-dessous, p. 336 ss.

2. L'antiphonaire de *TOLÈDE Bibl. Cap. 44.1* est un antiphonaire monastique du X-XI^e s., en notation aquitaine, dont l'origine exacte est inconnue ; il vient probablement du Centre de la France, car il contient une série de quelques antiennes en l'honneur de Saint-Julien de Brioude (voir plus bas), qu'on retrouve d'ailleurs dans un autre ms., *ESCORIAL L.III.4* (ces deux antiphonaires ne figurent pas dans le classement de HESBERT, *C.A.O.*, t. V).

3. Liste de Cluny dans *G. DE VALOUS, op. cit.*, t. I, p. 413. Liste de Saint-Martial dans la table d'antiphonaire de *PARIS B.N. lat. 1085* (X-XI^e s.), omise par HESBERT, qui a collationné le ms. *PARIS B.N. lat. 743*. Liste du Puy : *PARIS Bibl. Arsenal 278* (XV^e s.) (HESBERT, n^o 374). Liste de Lyon : *LYON Bibl. Mun. 537* (XI-XII^e s.), antiphonaire lyonnais (HESBERT, n^o 311), qu'il faut rapprocher de l'antiphonaire de 1320, autrefois au Mans, aujourd'hui au Musée des Tissus de la Ville de Lyon (HESBERT, n^o 317, sous l'ancienne cote).

Depuis l'époque carolingienne, les moines suivaient le cursus romain à la fin de la semaine-sainte et dans la nuit de Pâques : ils chantaient au cours de la nuit de la Résurrection un office nocturne abrégé de trois psaumes, trois leçons et trois répons. Dès ses premiers débuts, Cluny avait réagi au nom de la Règle bénédictine, qui prescrit pour le dimanche, et a fortiori pour le *Sanctum Pascha*, un office à douze psaumes et trois cantiques, avec douze leçons suivies de leurs répons : dans les monastères affiliés à Cluny, on célébrait partout la Résurrection par un office à douze leçons avec leurs répons, dont d'ailleurs le choix n'était pas absolument uniforme dans ces monastères rattachés ¹. Par contre, à la Chaise-Dieu les fils de S. Robert récitaient depuis les premiers temps un office de type canonial à trois psaumes, trois leçons, trois répons, en souvenir de leur fondateur qui l'avait récité sa vie durant, tant à Brioude, comme chanoine, que dans la solitude du premier ermitage. Cependant, vis-à-vis des clunisiens, qui en Auvergne et dans le Midi côtoyaient les casadéens, il fallait justifier publiquement ce maintien de l'office pascal à trois leçons, sous peine de laisser planer dans les esprits un soupçon d'observance moins parfaite : d'où le trait de la biographie de S. Robert rapportant la ratification céleste de l'office pascal bref à trois leçons ². Sur ce point de liturgie, les moines de la Chaise-Dieu ne céderont jamais ; c'est Cluny qui, à la fin du XIV^e siècle, se rangera, comme d'ailleurs d'autres monastères ³, à l'office bref à trois leçons et trois répons.

Bien que cet office bref ait laissé aux moines de la Chaise-Dieu, à l'aurore du dimanche de Pâques, une marge de temps plus large qu'à Cluny, il ne semble pas qu'on ait monté dans l'église abbatiale une *Visitatio sepulchri* ou un drame pascal. Mais, faute de documents positifs, il est plus prudent de laisser ce problème en suspens.

2. Les répons du premier dimanche de l'Avent, de Noël et des dimanches après l'Épiphanie.

Les comparaisons des répons du I^{er} dimanche de l'Avent (Tableau II), de Noël (Tableau III) et des répons *De psalmis* pour

1. Le tableau comparatif des bréviaires et antiphonaires clunisiens a été donné à la fin de mon article sur *L'office du dimanche de Pâques dans les monastères bénédictins*, dans *Revue grégorienne* 30 (1951), p. 200.

2. *Vita tripartita*, III, 4 ; *Acta Sanctorum*, Avril, t. III (1886), p. 333.

3. Bréviaire de Saint-Denis, imprimé en 1550 ; bréviaire de Cluny, imprimé en 1492.

le temps après l'Épiphanie (Tableau IV) confirment, s'il en est encore besoin, les divergences qui séparent Cluny de la Chaise-Dieu. Elles ne nous apportent pas d'éléments très positifs, sauf peut-être au Tableau IV, sur l'origine du répertoire de la Chaise-Dieu. On retrouvera en début de listes les mêmes rapprochements que précédemment, avec Clermont, Aurillac, Saint-Chaffre¹ etc. Cependant, au Tableau IV on relèvera une différence significative : le dernier répons *De psalmis* de la Chaise-Dieu est le répons *Audiam* (tiré du Ps. 25), comme à Lyon, et non un répons de composition ecclésiastique, comme à Cluny et à Clermont.

Au Tableau II, I^{er} dimanche de l'Avent, on pourrait ajouter la comparaison des répons du IV^e dimanche de l'Avent, qui, pour les deux premiers nocturnes, est identique à Aurillac et à la Chaise-Dieu. La comparaison est faite d'après le codage de R.-J. Hesbert² :

La Chaise-Dieu :	41 43 44 91 46 47 48 49 57 58 90	85
Aurillac :	41 43 44 91 46 47 48 49	55 56 85 86

Revenons à la liste du I^{er} dimanche de l'Avent (Tableau II). Il faut tout d'abord la situer dans le contexte de l'Avent, où, pour chaque dimanche, le répons tête de liste est toujours et partout le même :

- I^{er} dimanche : [11] *Aspiciens a longe.*
- II^e dimanche : [21] *Jerusalem cito.*
- III^e dimanche : [31] *Ecce apparebit.*
- IV^e dimanche : [41] *Canite tuba.*

Or, à la Chaise-Dieu le premier répons du I^{er} dimanche est le répons [12] *Aspiciebam*, tiré du livre de Daniel. Ce remplacement est dû, sans aucun doute, à l'influence de Lyon³, qui, depuis

1. Le Tableau V, de la série *De psalmis*, a été établi d'après R. LE ROUX, *Les répons 'De psalmis' pour les matines de l'Épiphanie à la Septuagésime*, dans *Études grégoriennes* 6 (1963), p. 39-148 ; J. MAS, *Histoire de la musique religieuse en Septimanie des origines à la fin du XII^e siècle* (thèse de 3^e cycle, Paris-Sorbonne 1976), chap. XII, p. 330-350. De ce Tableau, j'ai éliminé les mss du Midi, trop éloignés de la série de la Chaise-Dieu.

2. Pour le codage des répons, je reprends la liste de HESBERT, *C.A.O.*, t. V, p. 32-33. La liste de la table d'antiphonaire d'Aurillac (XII^e s.) a été établie d'après le ms. PARIS B.N. lat. 944, f. 124, non utilisé dans *C.A.O.*, t. V.

3. La liste des églises de France qui suivent Lyon sur ce point est établie d'après *C.A.O.*, t. V. Il s'agit des églises de Die (n^o 252). Embrun (n^o 365), Carcassonne (n^o 403), Fréjus (n^o 410), Vaison (n^o 415), Saint-Barnard de Romans (n^o 441), Viviers (n^o 443), Vienne (n^o 445), Saint-André d'Avignon (n^o 622), Gellone (n^o 729), Saint-Savin en Lavedan (n^o 862). Nul doute qu'une consultation des imprimés n'élargirait cette liste.

Agobard (vers 838), avait supprimé de son répertoire les pièces non scripturaires telles que le premier répons de l'Avent, le répons *De illa occulta habitatione* de la vigile de Noël ou encore le répons *Descendit* de l'office nocturne de Noël. A la Chaise-Dieu, le répons *Descendit*, dont la rédaction est vivement critiquée par Agobard ¹, a été remplacé, comme à Lyon et dans d'autres églises méridionales, par le répons *In principio* tiré du prologue de l'évangile selon S. Jean.

Pour comprendre le sens de ces modifications et suppressions à la Chaise-Dieu et pour tenter de les dater, il est nécessaire d'examiner l'ordonnance et les sources de l'office des morts casadéen.

3. L'office des morts

L'office des morts (Tableau V) de la Chaise-Dieu nous est transmis par trois témoins manuscrits ou imprimés (n^{os} 9, 10 et 11). Il se distingue nettement de l'office de l'église de Clermont (inc. *Qui Lazarum*), qui compte plusieurs pièces de composition ecclésiastique, non scripturaires. L'office des morts de la Chaise-Dieu, comme d'ailleurs celui de Lyon et des chartreux, est entièrement scripturaire ; bien mieux, il est entièrement composé de répons tirés du livre de Job ². Autre particularité : en fin de nocturne, un répons surnuméraire a été ajouté pour les offices récités le jour du *Festum animarum* et à l'intention des prélats et abbés ³.

1. AGOBARD, *De correctione antiphonarii*, chap. VI ; PL 104, c. 332 A ; MGH *Epistolae*, t. V (*Epistolae Karolini Aevi*, t. III), p. 233. Cfr D. CATTI, *Le répons 'Descendit' dans les manuscrits*, dans *Études grégoriennes*, t. III (Solesmes 1959), p. 75-82 (la tradition se divise en trois sur ce point : 1. maintien du texte primitif ; 2. correction du texte sur les points critiqués par Agobard ; 3. remplacement par le répons *In principio*, par exemple à Lyon et à la Chaise-Dieu). La suppression du répons *Aspiciens* au premier dimanche de l'Avent dans les livres lyonnais n'a pas été justifiée dans le *De correctione antiphonarii* ; mais dans cet écrit de polémique, dirigé surtout contre Amalaire, Agobard n'entendait clouer au pilori de sa critique que les pièces liturgiques les plus contestables à son point de vue.

2. Source des répons de l'office des morts de la Chaise-Dieu : *Credo* (Job, XIX, 25) ; *Induta est* (Job, VII, 5) ; *Quis mihi tribuat* (Job, XIX, 23) ; *Ne abscondas me* (Job, XIII, 20) ; *Paucitas* (Job, X, 20) ; *Numquid Deus* (Job, VIII, 3) ; *Memento mei Deus* (Job, VII, 7) ; *Versa est* (Job, XXX, 31) ; *Nocte os meum* (Job, XXX, 17). Tous ces répons, sauf le premier, *Credo*, et le septième, *Memento*, sont tirés de l'*Historia* de Job, lue en septembre, qui a fourni le texte de ces répons nocturnes de l'antiphonaire. Cette préférence pour les pièces scripturaires explique sans doute le rapprochement de liste avec Lyon et avec les chartreux (sur les rapports entre chartreux et casadéens, voir G. PAUL, *L'abbaye bénédictine de la Chaise-Dieu* [Le Puy 1951], p. 10).

3. Pour le Tableau V de l'office des morts, je me suis référé au classement

Ainsi, l'office des morts de la Chaise-Dieu emprunte sept répons sur neuf au Temporal, parce que l'auteur de cet arrangement a voulu que toutes les pièces de cet office fussent tirées de l'Écriture et, en particulier, du livre de Job. En somme, les mêmes tendances qui ont été décelées dans l'ordonnance des offices de l'Avent, de Noël et du Vendredi-Saint. Ces tendances dénotent une influence lyonnaise évidente dans la formation du répertoire de l'office ¹. Qui peut en être l'auteur, sinon le troisième abbé de la Chaise-Dieu, Séguin d'Escotay, ancien chanoine de la cathédrale de Lyon, qui en 1078 avait succédé à Durand, consacré cette même année évêque de Clermont ?

En somme, la question des origines de la liturgie chantée de la Chaise-Dieu s'éclaircit quelque peu par l'histoire de ses trois premiers abbés, tous venus du clergé séculier à la vie monastique ²: S. Robert, ancien chanoine de Brioude, adopte pour la messe et pour l'office la liturgie de Clermont, mais par l'intermédiaire vraisemblablement de l'abbaye clermontoise de Saint-Allyre ; sous Durand, le deuxième abbé, ces positions se consolident, tandis que, à la fin du siècle, le lyonnais Séguin d'Escotay, en procédant à l'élimination de certaines pièces non scripturaires, comme dans la tradition lyonnaise, déplace quelque peu l'ordonnance primitive des pièces.

4. *Le Sanctoral*

L'analyse du Sanctoral pourrait donner lieu à une enquête

des listes par ordinateur, entrepris en collaboration avec le Dr Knud Ottosen, professeur à l'Université d'Aarhus. Dans ce Tableau, le sigle LH renvoie au fichier de l'office des morts du chanoine Leroquais (L) revu par moi-même (H) et qui sera repris par le professeur Ottosen dans son édition des listes d'offices des morts. Il suffira de se référer à l'édition en cours pour obtenir la liste des églises qui emploient ces répons de Job et surtout les répons surnuméraires *Absolve* (3 bis) et *Redemptor meus* (6 bis). Remarquons que dans l'office des morts les mss monastiques n'utilisent que neuf répons, comme les mss séculiers, comme aussi à la Semaine-Sainte, ce qui simplifie beaucoup les comparaisons.

1. Une influence lyonnaise a été également décelée sur Saint-Victor de Marseille ; cfr J. LEMARIÉ, *Influence lyonnaise sur l'Antiphonaire de Saint-Victor de Marseille*, dans *Rev. bénéd.* 78 (1968), p. 138-145.

2. Il faut se souvenir de ce fait lorsqu'on aborde les débuts de la Chaise-Dieu, tant au point de vue de l'histoire liturgique que de l'histoire de la spiritualité. Sur ce dernier point, rappelons que les chanoines du diocèse de Clermont tenaient pour règle de vie spirituelle les *Synonyma de lamentatione animae peccatricis* attribués à S. Isidore de Séville (PL 83, c. 827 ss). Ce texte figure dans la « Canone » des chanoines de Clermont, transmise par deux mss : PARIS B.N. lat. 9085, f. 128 ss, et CLERMONT *Archives du Puy-de-Dôme* 3 G suppl. 15, f. 128-141. Ce dernier ms. a été analysé par A.-M. CHAGNY-SÈVE, *Le chapitre cathédral de Clermont, du XI^e siècle à 1560* (thèse de l'École des Chartes, 1974).

aussi féconde en résultat que celle qui vient d'être entreprise pour le Temporal. Elle se limitera à une rapide étude sur les offices propres.

a. L'office de S. Julien. — L'office de S. Julien (28 août), martyrisé à Vienne, dont les reliques étaient conservées à Brioude et à la Chaise-Dieu¹, n'a pas été composé par Guy, évêque d'Auxerre (933-961), sur le modèle de celui de S. Germain, comme l'affirmait sans preuves l'abbé Lebeuf², mais a dû être composé en Aquitaine, pour être diffusé épisodiquement vers le Nord de la France, ainsi que nous l'enseigne la tradition manuscrite :

Office séculier :

CLERMONT *B.M.* 74, bréviaire de Clermont, f. 470.

PARIS *B. Arsenal* 278, bréviaire du Puy, f. 332^v.

PARIS *B.N.* lat. 1287, bréviaire de Brioude, f. 70 (hymnes seulement).

Office monastique :

Bréviaire imprimé de la Chaise-Dieu, 1553.

PARIS *B.N.* lat. 944, table d'antiphonaire d'Aurillac, f. 141.

PARIS *B.N.* lat. 1278, t. III, bréviaire (Sanctoral) de Saint-Chaffre, f. 108.

REIMS *B.M.* 321 (191), office noté de S. Julien, à l'usage de Saint-Julien de Reims.

ROUEN *B.M.* 1396 (U 135), offices propres divers, f. 38 (notation neumatique normande).

Témoins divers :

ESCORIAL L.III.4 (XII^e s.), antiennes de Laudes seulement.

NAPLES *Bibl. Naz.* VIII.D.14 (XII^e s.), tonaire aquitain, citant l'antienne *Juliani invictissimi* (p. 158).

PARIS *B.N.* lat. 776 (XII^e s.), graduel et tonaire d'Albi, citant *Sibi iste*, cinquième antienne des nocturnes, et *Angelica ammonitione*.

PARIS *B.N.* lat. 12601 (seconde moitié du XI^e s.), bréviaire neumé de Cluny, f. 103^v, antiennes de Laudes.

TOLÈDE *Bibl. Cap.* 44.1 (X^e-XI^e s.), antiphonaire monastique, antiennes de Laudes.

TOULOUSE *Arch. de la Haute-Garonne*, fragment aquitain.

FONTENAY-LE-FLEURY, *collection particulière*, processionnal de Saint-Genès (XV^e s.) ; au 28 août, répons noté *Venerandum*.

L'office de la Chaise-Dieu est évidemment de type monastique, mais il est difficile de le rattacher plus précisément à un des témoins cités précédemment.

b. L'office de S. Chaffre (*Theofredus*). — L'office de ce saint

1. Mention de ces reliques dans un récit de miracle de la *Vita*, I, 15 (*PL* 171, c. 1514-1515).

2. J. LEBEUF, *Mémoire concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*, t. I (Paris 1848), p. 199. L'*Historia* très ancienne de S. Julien mériterait une étude à part.

du Velay, fêté le 19 novembre, figure au complet dans le bréviaire de Saint-Chaffre ¹. A cet office, le bréviaire de la Chaise-Dieu a seulement repris le répons 12 *O beate Theusfrede quam dulce...* (PARIS B.N. lat. 1278, t. III, f. 166^v). On ne retrouve pas dans le bréviaire de Saint-Chaffre les autres pièces du bréviaire imprimé de 1553 : antienne *Sollemnitatem beati Theusfredi martyris* etc.

c. L'office de la Transfiguration. — Cet office repose la question des rapports de la Chaise-Dieu avec Cluny, car l'office du 6 août au bréviaire de 1553 a emprunté à l'office de Pierre le Vénérable ² les trois répons *Assumptis* (répons 9 = répons 1 de Cluny), *Ecce nubes lucida* (répons 10 = répons 9 de Cluny) et *Claruit magnitudo* (répons 12 = répons 5 de Cluny) ainsi que les deux antiennes *Vox de coelo* et *Hodie in monte*. Le répons 11 *Hodie Petrus* se retrouve dans un manuscrit monastique italien (CAO IV, n° 6861).

d. L'office des saints Agricola et Vital, patrons du monastère de la Chaise-Dieu. — Les répons propres sont empruntés à ceux des saints Jean et Paul, moyennant changement des noms propres. En outre, le bréviaire donne les pièces propres suivantes : Ant. ad Magn. *O quam venerandi estis egregii Agricola et Vitalis martyres...* R. 1 *Gloriosorum martyrum recensemus...* R. 8 *Viri Agricola et Vitalis athletae Christi...* Ces pièces propres viennent de la liturgie de Clermont.

e. L'office de S. Robert. — Cet office, avec la messe, figure dans le livret hagiographique de l'Arsenal (= n° 7) et naturellement dans le bréviaire imprimé (= n° 10). Cependant, le manuscrit de l'Arsenal ajoute une série de pièces qui ont dû faire partie du premier office tiré de la *Vita* écrite par Aldelme, tandis que le bréviaire imprimé n'a évidemment conservé que l'office rédigé par Marbode. Nous donnons, en appendice ³, le texte de ces deux offices d'après le manuscrit de l'Arsenal, dont les leçons ont été rectifiées d'après le bréviaire imprimé. Pour simplifier l'édition, les offices des Petites Heures, avec leur répétition de pièces, et l'office votif, qui reprend les pièces déjà éditées dans l'office du 24 avril, ont été éliminés.

1. PARIS B.N. lat. 1278, t. III (Sanctoral), f. 162. Description de ce bréviaire par V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits*, t. III, p. 116, n° 551.

2. L'office de la Transfiguration composé (ou compilé) par Pierre le Vénérable († 1196) a été édité d'après PARIS B.N. lat. 17716, f. 8 ss, par J. LECLERCQ, *Pierre le Vénérable* (Saint-Wandrille 1946), p. 382-390. (Ce ms. de Saint Martin-des-Champs est noté sur lignes).

3. Ci-dessous, p. 344-348.

5. Les antiennes mariales de Complies

Dès le XII^e siècle, il était d'usage d'ajouter à l'office de Vêpres ou à celui de Complies une antienne en l'honneur de la Vierge. Le choix de la pièce variait évidemment suivant les églises et monastères. Les cisterciens ne retinrent que le *Salve Regina*, appelé parfois l'*Antiphona Podiensis*, qui apparaît dans un manuscrit d'Aurillac, avec notation musicale, dès le XII^e siècle ¹.

A la Chaise-Dieu, comme d'ailleurs dans certaines traditions tardives (Tableau VI), on chantait une antienne différente chaque jour de la semaine, mais avec une constante : le *Salve Regina* le samedi.

6. Le Petit Office de la Vierge

La biographie de S. Robert attribuée au fondateur de la Chaise-Dieu l'introduction de l'office de la Vierge dans son monastère ². Cette attribution est d'autant plus vraisemblable que les plus anciens documents contenant l'office de la Vierge datent précisément du XI^e siècle et proviennent de Chartres ³, de Cluny ⁴ et du Limousin ⁵. Cet office s'est diffusé rapidement au cours du XI^e siècle dans les chapitres cathédraux et les monastères bénédictins ; il faisait partie de ces offices surnuméraires assumés par les chanoines et les moines, à côté de l'office des morts, des *psalmi prostrati* du Carême, etc.

Le texte de l'office votif de la Vierge suivant l'usage de la Chaise-Dieu est contenu dans les Heures imprimées (= n^o II) et dans le bréviaire (= n^o IO) ; il est encore attesté par le manuscrit de Faverney (= n^o 9). Le voici, d'après les Heures :

MATINES. — Hymne : *Quem terra*. Ant. : *Benedicta tu*. Leçons : I, *O beata Maria* ; II, *Admitte piissima* ; III, *Sancta Maria succurre miseris* (dans les Heures de Brioude, PARIS B.N. lat. 1287, ces leçons portent respectivement les n^{os} IV, V, VI).

1. PARIS B.N. lat. 944, f. 145. Sur l'origine du *Salve*, voir J. DE VALOIS, *Autour d'une antienne : le Salve Regina* (Paris 1924) ; R. LAURENTIN, dans *Rev. des sciences philos. et théol.* 58 (1974), p. 83-84 (état de la question).

2. Voir mon *Inventaire*, p. 80.

3. J.M. CANAL. *En torno a S. Fulberto de Chartres († 1028)*, dans *Ephem. liturg.* 80 (1966), p. 211-225 (d'après CHARTRES 162 et n. acq. 4).

4. PARIS B.N. lat. 1087 (graduel de Cluny), f. 115^v : hymnes du Petit Office de la Vierge, attribuées à S. Pierre Damien.

5. J.M. CANAL, *Officio parvo de la Virgen. Formas viejas y formas nuevas*, dans *Ephem. mariolog.* II (1961), p. 497-525. Sur l'office de la Vierge, voir V. LEROQUAIS, *Les livres d'Heures manuscrits*, t. I, p. XXXVIII (le fichier des divers usages est à la B.N.).

LAUDES. — Ant. : 1, *Post partum Virgo* ; 2, *Laudemus Dominum quem laudant* ; 3, *Vos amici mei* ; 4, *Spiritus sancti* ; 5, *Omnium sanctorum chori*. Capit. : *Scimus quoniam diligentibus Deum*. Hymne : *Jesu salvator saeculi*. Ant. : *Justi fulgebunt sicut sol*.

PRIME. — Hymne : *Veni Creator... Memento salutis auctor*. Ant. : *Paradisi ianuae*. Capit. : *Et sic in Sion*.

TIERCE. — Hymne : *ut supra*. Ant. : *Benedicta filia tu a Domino*. Capit. : *Et radicavi*.

SEXTE. — Hymne : *ut supra*. Ant. : *Gaude Maria Virgo*. Capit. : *Sicut cynamomum*.

NONE. — Hymne : *ut supra*. Ant. : *Paradisi portas*. Capit. : *Ego quasi vitis*.

VÊPRES. — Ant. : 1, *Ecce tu pulchra es* ; 2, *Sicut liliun* ; 3, *Favus distillans* ; 4, *Emissiones tuae* ; 5, *Fons hortorum*. Capit. : *Ego mater pulchrae dilectionis*¹. Hymne : *Ave maris stella*. Ad Magn. : *Sancta Maria succurre miseris*.

COMPLIES. — Ant. : *Beata mater et innupta virgo*. Capit. : *Quasi cedrus*. Hymne : *O gloriosa Domina*. Ad Nunc dimittis : *Rubum quem viderat*.

V. L'HYMNAIRE

L'analyse des textes de l'Hymnaire de la Chaise-Dieu, connu d'après le seul bréviaire imprimé, n'offre pas grand intérêt, sauf sur le point des hymnes propres, en particulier celles de S. Robert.

Une enquête sur les mélodies de l'hymnaire est impossible, faute d'hymnaire noté en provenance d'un monastère de la Congrégation casadéenne. Cependant, une approche demeure possible par comparaison de deux hymnaires provenant de monastères en relation avec la Chaise-Dieu : le premier est un psautier-hymnaire de Saint-Allyre, noté sur lignes² ; le second, noté à points carrés superposés, du monastère de Bercey, de l'Ordre de Grandmont, dans le Maine³. Nous pouvons déduire, en cas de concordance des mélodies de ces deux hymnaires, que, pour une hymne donnée, c'est la même mélodie qui se chantait à la Chaise-Dieu. Ainsi, pour les hymnes de Complies *Te lucis ante terminum* et *Christe qui lux es et dies*, alternées suivant les

1. Le ms. de Vesoul, f. 40, indique, avant l'hymne, le répons *Sancta Maria mater Christi audi rogantes servulos...* Cette différence s'explique du fait de la récitation chorale, alors que les Heures imprimées, destinées à la récitation privée, ont été allégées.

2. CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 74 (67), psautier-hymnaire noté sur quatre lignes. Cfr V. LEROQUAIS, *Les psautiers manuscrits*, t. I, p. 163 ; B. STÄBLEIN, *Monumenta Monodica Medii Aevi*, t. I, p. 614 et *passim*.

3. LE MANS *Bibl. Mun.* 352, diurnal noté de Bercey (?), de l'Ordre de Grandmont, analysé par J. HOURLIER dans *Études grégoriennes*, t. I (Solesmes 1954), p. 179-180.

périodes liturgiques, mais qui dans l'hymnaire de Saint-Allyre n'ont qu'un seul ton par pièce ¹.

Pour les hymnes propres de S. Robert, nous disposons d'indications supplémentaires. L'hymne *Chorus sanctae Jerusalem*, du 24 avril, est une adaptation évidente de l'hymne pascale de Fulbert de Chartres *Chorus novae Jerusalem*, dont la mélodie est notée par points superposés dans un manuscrit de Mauriac, dans le Cantal ². La seconde, *Inter claras margaritas*, est notée sur quatre lignes dans un manuscrit de Saint-Victor de Paris ³, avec la mélodie suivante transcrite en notation alphabétique :

FE F	G a	G a	G F
In-ter	cla-ras	mar-ga-ri-tas	
D F E	D	E C D	D
ra-di-an-tes	me-ri-tis-que		
D F D	E G F	D	
de-co-re	mul-ti-for-mi		
C D	C C	C E D D	
pin-gunt	coe-li	re-gi-am.	

Hymnes propres du Sanctoral au bréviaire de la Chaise-Dieu :

		<i>RH</i>	<i>AH</i>
2 juillet (Visitation) ⁴	Pange lingua gloriosae diei	14442	52,55
	Sacris sollemniis dat virgo	17710	4,52
	Verbum supernum prodiens a fonte	21390	4,54
16 juillet (S. Dominus)	Christe qui es vita sanctorum lux	24418	11,107
	Omnium rector Deus et creator	14151	11,108

1. Il y aurait dilemme si, comme pour les hymnes des Petites Heures, on se trouvait en présence de tons différents suivant les Temps liturgiques, comme dans l'*Antiphonale monasticum* de 1934. Les rubriques du bréviaire de 1553 précisent les périodes d'usage de chacune de ces deux hymnes.

2. La mélodie de cette hymne est notée au moyen de points superposés aquitains dans le ms. du prieuré Saint-Mary de Mauriac (CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 732, f. 161). Même mélodie dans l'hymnaire de Saint-Allyre (CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 74, f. 60^v). Dans l'*Antiphonale monasticum* de 1934, ce ton est affecté aux hymnes des apôtres et martyrs au Temps pascal.

3. PARIS *B.N.* lat. 15035, f. 42^v ; cfr *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum... in Bibliotheca Nationali Parisiensi*, t. III (Bruxelles 1893), p. 299, n° DCLXXII.

4. Les trois hymnes du 2 juillet, que l'on trouve aux bréviaires de Clermont et de Brioude, sont celles qui furent approuvées, en même temps que l'office, au concile de Bâle, en juillet 1441, au cours du Grand Schisme. Voir la note des *AH* 52, p. 55.

6 août (Transfig.)	O nata lux de lumine ¹	13298	2,57
28 août (S. Julien)	Prome festum plebs benigna Juliani sanctissimi sollemnia ²	15604 9883	12,144 12,144
14 septembre (Exalt. Croix)	Vexilla Regis prodeunt Pange lingua ³	21481 14481	50,74 50,71
21 octobre (11000 V.)	Martyris vitam canimus beatam ⁴	11293	
4 novembre (ss Agr. et V.)	Christe sanctorum via, lux Christe corona martyrum ⁵	2859 2848	12,258 12,259
25 novembre (Ste Catherine)	Praeclarae natalicia Ave Catharina mart. et reg. Virginitatis liliun	15245 1716 21722	16,191 52,226 16,190
4 décembre (Ste Barbe)	Gratuletur ecclesia Prima mundi divisio	7434 15434	52,115 18,34 19,81
Dédicace	Christe sanctorum dominator alme	3010	

L'Hymnaire de la Chaise-Dieu, comme l'Antiphonaire, a emprunté une partie de son répertoire au patrimoine de Clermont-Saint-Allyre. En outre, il a conservé une petite série de productions locales : les hymnes de S. Robert (voir ci-dessous, p. 344 ss) et sans doute l'hymne des Onze Mille Vierges, pièces qu'il conviendrait de rapprocher des proses propres de la Chaise-Dieu relevées précédemment (p. 318) pour une étude d'ensemble de la production hymnologique de ce monastère.

CONCLUSION GÉNÉRALE

A la lecture de l'inventaire des pièces du chartrier — conservé autrefois dans la Tour clémentine et transféré aujourd'hui aux Archives Départementales de la Haute-Loire, — on serait incliné à penser que l'abbaye de S. Robert avait constitué durant tout

1. Nombreux mss, dès le ix^e s. C'est l'hymne que Pierre le Vénérable sélectionna pour son office de la Transfiguration. Voir ci-dessus, p. 326, n. 2.

2. Ces hymnes figurent aux bréviaires de Brioude et de Vienne. L'hymne plus ancienne *Christe corona martyrum | victoria* (RH 2849), qui figure dans le ms. VATICAN Regin. lat. 314 (x-xi^e s.), de Brioude (?), a probablement été remplacée par ces hymnes plus récentes.

3. Le bréviaire assigne curieusement la première à Théodulphe, évêque d'Orléans, et la seconde à Fortunat. Si l'apparatus des AH était plus précis, on pourrait peut-être découvrir dans quel bréviaire les auteurs ont puisé cette mention.

4. Cette hymne est connue d'après le seul bréviaire de la Chaise-Dieu. Comme les hymnes propres de S. Robert, c'est une production hymnologique à mettre au compte de la Chaise-Dieu.

5. Ces hymnes figurent dans cinq mss de Clermont et dans le bréviaire de Brioude.

le Moyen Age et jusqu'à la Renaissance une puissance économique étendant ses ramifications sur l'Auvergne, sur une partie du Midi de la France et enfin sur quelques régions au Nord des péninsules ibérique et italique. Une telle conception de l'histoire monastique serait d'autant plus excusable que la rareté des sources qui nous renseignent sur la vie de la grande abbaye est une lacune difficile à combler.

Or, cette vie spirituelle, qui anime tout monastère, se reflète dans les quelques rares manuscrits que nous avons rassemblés et qui nous permettent désormais de mieux définir la liturgie casadéenne, source de la vie intérieure des moines : la messe conventuelle chantée, autour de laquelle rayonnent les Heures de l'office divin chantées depuis le début des nocturnes jusqu'à l'antienne mariale de Complies.

L'histoire des débuts de la fondation explique sans équivoque pourquoi, dès les premiers jours de leur vie monastique, le fondateur et ses successeurs se soient tournés vers l'église de Clermont et vers le monastère de Saint-Allyre pour l'organisation de leur liturgie. Comment d'ailleurs en eût-il été autrement, puisque le fondateur appartenait lui-même, avant de se faire ermite, au clergé de ce vaste diocèse ? Nous savons aujourd'hui à quelles sources patristiques puisait la vie intérieure des chanoines de la cathédrale de Clermont et, sans aucun doute, ceux de la collégiale de Brioude ¹. Il n'est donc pas inattendu de découvrir la source des chants liturgiques de la Messe à la Chaise-Dieu dans la liturgie clermontoise. Ce serait plutôt une conclusion contraire qui nous écarterait du droit fil de l'histoire des fondations monastiques des XI^e et XII^e siècles. A cet égard, il serait tentant d'instituer un parallèle entre la Chaise-Dieu et Clermont, d'une part, et, de l'autre, entre Grandmont et Limoges ou entre Saint-Victor et Marseille.

Par ailleurs, l'analyse des livres liturgiques nous a permis de mieux préciser la nature des rapports entre Cluny et la Chaise-Dieu. Saint Robert avait vécu quelque temps à Cluny pour étudier sa vocation ; il aurait donc pu, s'il l'avait voulu, s'adresser à un monastère clunisien d'Auvergne pour y demander les livres liturgiques nécessaires à l'établissement de la liturgie nouvelle. Mais, mis à part les offices surérogatoires — *psalmi prostrati*,

1. Voir plus haut, p. 324, n. 2. Ajoutons ici que les *Synonyma* d'Isidore se rencontrent encore, à côté de la « Règle » (le *capitulare* de 816), dans les livres de la collégiale de Saint-Martin de Brive (PARIS B.N. lat. 1154, f. 66) ou dans celui de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers (PARIS B.N. lat. 16569).

psaumes de la pénitence, Heures de la Vierge, office des morts quotidien — que tous les moines du XI^e siècle s'étaient imposés, on ne peut vraiment parler d'influence clunisienne sur la formation des institutions liturgiques de la Chaise-Dieu. Au contraire, c'est à un monastère indépendant, celui de Saint-Allyre¹, au pied de la butte de Clermont, que S. Robert et ses fils ont emprunté leur graduel et très probablement le cursus monastique de leur office. Ce monastère de Saint-Allyre se rattache lui-même à la liturgie de la cathédrale de Clermont, qui, en dernier ressort, devrait être considéré comme un centre rayonnant sur toutes les églises d'Auvergne, tant séculières — tel le chapitre de Brioude — que monastiques : Saint-Allyre, Saint-Géraud d'Aurillac, Saint-Chaffre et enfin la Chaise-Dieu.

Or, le rameau liturgique et musical de Clermont se rattache à la branche de la tradition aquitaine du Sud-Ouest de la France, dont le cœur devrait être recherché dans le périmètre des diocèses de Toulouse, Albi et Auch. A Clermont, diocèse suffragant de Bourges, la « pureté » de la tradition aquitaine a été quelque peu tempérée par les apports venus du Nord², qui, à partir du règne de Philippe-Auguste, se sont encore accentués. La Chaise-Dieu, par contre, est restée, de par sa situation retirée, à l'écart de ces courants d'influence et n'a guère modifié son patrimoine liturgique d'origine³ que sur quelques points secondaires : alleluia, proses et hymnes.

Si des centres tels que Saint-Martial passent pour avoir beaucoup produit dans le domaine de la poésie liturgique, il faudra désormais tenir compte de l'apport de la Chaise-Dieu, dont la Congrégation, étendue dans le Centre et le Midi de la France, en Espagne et en Italie, constituait pour la poésie liturgique et la musique religieuse un instrument de diffusion d'une très grande puissance.

A côté des séquences et hymnes propres que nous avons isolées plus haut, il faut bien rappeler l'ensemble de pièces mariales du manuscrit de Cornillon (= n^o 3) et tout particulièrement

1. Saint-Allyre, ravagé par les Normands vers 916, fut repeuplé en 958 par quelques moines clunisiens. Si, sur certains points, on peut déceler l'influence de Cluny (par ex. l'introït *Venite exultemus* au lieu de *In excelso throno* pour le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie), sur la majorité des autres c'est l'*ordo* de la cathédrale de Clermont qui prévaut (voir Tableaux des p. 303 ss).

2. Voir en particulier la question des mélodies de communions évangéliques de Carême, dans mes *Tonaires* (Paris 1971), p. 153.

3. Sous ce terme d'origine, il faut entendre non pas les premiers essais du temps de S. Robert et de Durand son successeur, mais la stabilisation définitive due au troisième abbé, Séguin d'Escotay (voir p. 324).

l'alleluia du manuscrit de la *Vita sci Roberti* (= n° 7) : *V. Rosa vernans, liliū castitatis...*, dont le texte rappelle étrangement les invocations que S. Robert adressait à la Vierge ¹. Cependant, si la dévotion mariale n'était pas le monopole d'un monastère, elle fut très fervente à la Chaise-Dieu et trouva son expression dans la récitation du Petit Office et dans le chant des proses mariales, des antiennes et des alleluia en l'honneur de Marie.

La jeune Congrégation qui, du vivant de S. Robert, comptait plus de trois cents moines, s'étendait d'abord et avant tout sur l'Auvergne, où elle vécut presque toujours en bonne intelligence avec Cluny. Cette « politique » n'excluait pas les divergences de vue sur bien des points de la vie monastique et de la liturgie. Si la Chaise-Dieu s'alignait sur Cluny pour faire preuve de réserves à l'égard des tropes du Propre, sur la question de l'office du dimanche de Pâques les deux Congrégations restèrent sur leurs positions. De même, sur la part nécessaire de l'action dans la vie contemplative ² ou sur la question de l'abbé à la tête des grands monastères de leurs Congrégations respectives ³, Cluny et la Chaise-Dieu resteront irréductibles.

Si à la Chaise-Dieu on détenait une conception moins intellectuelle, disons plus « rustique » de la vie monastique, on ne négligeait pas pour autant la culture des lettres et des arts. Nous avons vu précédemment que c'est surtout à l'époque du pontificat de

1. Voici en parallèle le texte de l'alleluia (d'après le ms. Arsenal 632, f. 10^v) et celui des invocations de S. Robert (*Vita*, II, 8 ; *PL* 171, c. 1525) :

Alleluia. *V. Rosa vernans, liliū castitatis, nardus fragrans vitis florigera, regina maiestatis, Tu filium pro nobis semper ora.* ... *Mariam, rosam pudoris, liliū castitatis, gemmam virginitatis...*

2. « ... satis constans esse putamus et evidens contemplativos ad actionem, non solum licenter sed et necessitate plerumque mutari... » (*Vita*, II, 7 ; *PL* 171, c. 1523-1524).

3. Si, comme je crois l'avoir montré d'après quelques indices fort significatifs, la Chaise-Dieu doit une part de ses institutions liturgiques à Saint-Allyre, on pourrait dès lors présumer que l'élection de l'Abbé s'effectuait suivant la même procédure dans les deux monastères. Pour Saint-Allyre, nous disposons d'un document inédit, la feuille de garde du ms. 8 de la Bibliothèque Municipale et Universitaire de Clermont : « [Q]uando eligendus est Abbas, primitus manet processio nudis plantis per claustra sicut solet fieri in Parasceve et statim cantatur Missa de sancto Spiritu ... legitur ab armario Regula de ordinando Abbate [= cap. LXIV] ... c[antata] antiphona et oratione an[te] altare b. Illidii similiter ante altare beati Clementis et beate Mariae etc. » (la suite du texte prescrit le nombre de scrutateurs, etc.). La perte du Coutumier de la Chaise-Dieu, qui traitait de l'élection de l'Abbé (voir mon *Inventaire*, p. 93), ne facilite guère les comparaisons. Enfin, signalons que la formule de profession monastique à Saint-Allyre (*CLERMONT Bibl. Mun. et Univ.* 75, f. 122^v) était très semblable à celle de la Chaise-Dieu (voir *Inventaire*, p. 81, n. 5).

Clément VI (1342-1352) que le monastère du Haut-Livradois connut son apogée : l'abbaye, qui avait vu un de ses fils à la tête de l'Église, devait recevoir en juste retour d'immenses largesses de la part du nouveau pontife, qui voulait laisser dans l'histoire le souvenir d'un mécène ¹.

Or, quelle est la situation de la musique sacrée au début du XIV^e siècle, sous le pontificat des deux premiers papes d'Avignon ? L'*Ars nova*, manifestée dans le fameux traité de Philippe de Vitry, vers 1321, est loin d'être acceptée par tous : Jean XXII, canoniste rigide, s'oppose, dans la bulle *Docta sanctorum* (1324-1325), à l'entrée dans l'Église des formes récentes et de la nouvelle exécution du chant. L'*Ars nova* est combattue aussi bien par un Jacques de Liège, dont les critiques sont formulées en des termes identiques à ceux de Jean XXII ², que par le Chapitre Général des cisterciens en 1302 et 1320 :

... ut novitates et notabiles curiositates a nostro Ordine excludantur ordinat et diffinit capitulum generale quod in illis quae ad cultum divinum pertinent, quantum ad cantum, modus antiquus totaliter observetur ...

... Capitulum generale ordinat et diffinit quod antiqua forma cantandi a beato patre nostro Bernardo tradita, sincopationibus notarum et etiam hoquetis interdictis (...) firmiter teneatur ³.

La situation va radicalement changer sous Benoît XII et surtout sous Clément VI, à commencer par la réorganisation de la Chapelle papale, bâtiments et personnel : un collège de *capellani intrinseci* et de *cantores capellae intrinsecae* est recruté en France, surtout par ces deux papes, l'un cistercien et l'autre casadéen. Ce qui est frappant, c'est de constater que Clément VI — qui avait été évêque d'Arras, puis archevêque de Sens, puis de Rouen, — recrute ses chantres surtout dans le Nord de la France : Arras (quatre), Amiens (deux), Paris (un), Rouen (un), Tournai etc. ⁴.

Philippe de Vitry compose, pour le couronnement du nouveau

1. B. GUILLEMAIN, *La cour pontificale d'Avignon (1309-1376)* (Paris 1966), p. 137.

2. *Speculum Musicae*, VII, x : *De ineptis discantoribus* (CS, II, 393 ; éd. R. BRAGARD, dans *CSM*, 3, liber VII [1973], p. 22 ss). Sur les rapports entre la bulle et le *Speculum Musicae*, voir les observations de R. BRAGARD dans *Musica Disciplina* 7 (1953), p. 89.

3. J.-M. CANIVEZ, *Statuta Capitulum generalium Ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, t. III (Bibl. de la Rev. d'Hist. Ecclés., 11 ; Louvain 1935), p. 282, n° 1, et p. 349, n° 9.

4. Douze chantres sont venus du Nord sous Clément VI, contre un seul sous Benoît XII. Voir le tableau éloquent dressé par B. GUILLEMAIN, *op. cit.*, p. 364.

pape en 1342, un motet à trois voix, dans lequel les paroles du *triplum* saluent l'heureux avènement du pontife :

Petre Clemens tam re quam nomine cui nascenti
Tonantis dextera non defuit...¹.

De même, sans doute vers le même temps, un texte de *Gloria* à trois voix joue fort habilement sur la signification du nom du nouveau pape : *Clemens Deus artifex, tota clemencia actuque species* etc.². En somme, l'*Ars nova* a désormais trouvé sa place à Avignon : si les témoins notés de l'*Ars antiqua* sont demeurés fort longtemps sur les rayons de la bibliothèque des papes³, les productions de l'*Ars nova* ont rayonné autour du foyer artistique favorisé par le nouveau pape. Avec ses mouvements de chantres venus du Nord et du Centre de la France, Avignon joue le rôle d'un échangeur : comment expliquer autrement la dispersion de ces manuscrits polyphoniques, tels ceux d'Apt et d'Ivrée, de la Messe de Toulouse, du *Credo* et du *Gloria* de Saint-Flour⁴ ?

En présence de ces faits, il n'est pas téméraire d'admettre que la Chaise-Dieu, reconstruite grâce à la munificence de Pierre Roger, devenu Clément VI, a dû, directement ou indirectement, participer à la vie musicale instaurée à Avignon. C'est dans cette perspective qu'il faut chercher à comprendre la présence des *Amen* à deux voix⁵ du Prosaire marial de Cornillon, dont le

1. Motet *Lugentium siccentur* ; texte complet dans PARIS B.N. lat. 3343, f. 50 (avec la mention : *Hunc motetum fecit Ph^s de Vitriaco pro papa Clemente*), édité par E. POGNON, dans *Humanisme et Renaissance* 6 (1939), p. 52. Musique dans le ms. IVREA 51, f. 37-38, éditée par L. SCHRADE, *Polyphonic Music of the XIVth Century*, t. I (Monaco 1956), p. 116 ; enfin, dans le ms. de La Trémoille, f. 12^v-13, analysé par E. DROZ et G. THIBAUT dans *Revue de musicologie* 7 (1926), p. 4.

2. Ms. IVREA 51, f. 27^v-28 (incipit musical dans G. REANEY, *op. cit.*, p. 294).

3. Sous Boniface VIII, on trouve parmi les livres liturgiques notés en provenance d'Avignon « duo libri de motetis de nota quadrata » (donc suivant l'*Ars antiqua* ?). Cette mention, ainsi que celle des livres liturgiques, est omise de l'édition de l'inventaire de la *Librairie des Papes d'Avignon* par M. FAUCON (Paris 1886-1887) d'après l'inventaire manuscrit des Archives vaticanes ; je l'ai relevée sur la copie de PARIS B.N. lat. 5180, f. 174.

4. CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 73, f. 338^v (voir ci-dessus, p. 313, n. 2). Ce *Credo* vient du Nord de la France ; on le retrouve dans AMIENS 162, f. 121-123 (cfr H. HOFMANN-BRANDT, dans *Festschrift B. Stäblein* [Kassel 1967], p. 115). Or, Clément VI avait fait venir deux chantres d'Amiens, et son successeur Innocent VI, un chantre de Saint-Flour : Avignon était bien la « plaque tournante » prédestinée à la circulation de ces compositions nouvelles.

5. Parmi les additions « avignonaises » du ms. de Saint-Flour (CLERMONT 73, f. 340), on remarque une prose mariale (éditée dans le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 77 [1957], p. 102), qui se termine par un *Amen* à deux voix, dont la mélodie, malheureusement, n'a pas été transcrite.

répertoire est très probablement venu de la Chaise-Dieu, avec le reste, c'est-à-dire les mentions du nécrologe et surtout le fameux *Kyrie* de S. Robert.

Les cent quarante stalles du chœur et le grand orgue du XVII^e siècle ¹ — récemment restauré, en grande partie grâce à l'enthousiasme convaincant et à la générosité de G. Cziffra — sont encore aujourd'hui les témoins éloquents d'une période de splendeur artistique ordonnée toute entière au culte divin, l'*Opus Dei*. Il est vraiment réconfortant d'avoir pu, malgré les effarantes destructions des bandes protestantes, reconstituer la trame de la vie liturgique et musicale du monastère de saint Robert, où repose à jamais, non loin du fondateur, Clément VI le Magnifique.

* * *

TABLEAU Ia : RÉPONS DU JEUDI-SAINT

La Chaise-Dieu	Clermont (a)	Aurillac (b)	Saint-Chaffre (c)	aquitain (d)	clunisien (e)
1 In monte Oliveti	1	1	1	1	1
2 Tristis est anima	2	2	2	2	2
3 Ecce vidimus	3	3	3	3	3
4 Amicus meus	4	4	4	4	
5 Unus ex discipulis	5	5	5	5	4
6 Eram quasi agnus	6	6	6	6	6
7 Una hora	7	7	7	7	5
8 Seniores populi	8	8	8	8	7
9 Revelabunt coeli (f)	9	9	(g)	10 (h) (i)	9 (j)

1. L'inventaire du 6 mai 1697 mentionne un orgue de treize jeux ; cfr JACOTIN-DELCAMBRE, *Inventaire sommaire*, p. 18. Le buffet de cet orgue porte la signature COYX.

TABLEAU Ib : RÉPONS DU VENDREDI-SAINT

	Clermont (k)	Aurillac (l)	Saint-Chaffre (m)	aquitain (n)	clunisien (o)
La Chaise-Dieu					
11 Omnes amici mei	11	11	11	11	11
12 Vineam meam	12	12	12	12	13
13 Tamquam ad latronem	13	13	13	13	14
14 Animam meam	14	14	14	14	19
15 Tradiderunt me	15	15	15	15	17
16 Caligaverunt	16	16	16	16	
17 Jesus tradidit	17	17	17	17	18
18 Tenebrae factae (p)	18	18	18	18	15
19 Velum templi	19	19	19	19	12
				(q)	(r)

TABLEAU Ic : RÉPONS DU SAMEDI-SAINT

	Clermont (s)	Aurillac (t)	Saint-Chaffre (u)	aquitain (v)	clunisien (w)
La Chaise-Dieu					
21 Sepulto Domino	21	21	21	21	21
22 Jerusalem surge	22	22	22	22	22
23 Plange quasi virgo	23	23	23	23	23
24 Recessit pastor	24	24	24	24	24
25 O vos omnes	25	25	25	25	25
26 Ecce quomodo	26	26	26	26	26
27 Aestimatus sum	27	27	27	27	27
28 Agnus Dei Christus	28	28	28	28	28
29 Sicut ovis			29		29
	(x)	(y)		(z)	

TABLEAU II : RÉPONS DU 1^{er} DIMANCHE D'AVEUT (aa)

code Hesbert		La Chaise-Dieu	Clermont	aquitain (bb)	Saint-Chaffre	Aurillac	Pébrac	Saint-Martial (cc)	Lyon	Cluny
11	Aspiciens		1	1	1	1	1	1		1
12	Aspiciebam	1	2	2	2	2	2	2	1	2
13	Missus est	2	3	3	3	3	3	3	6	3
14	Ave Maria	3	4	4	4	4	4	4	7	4
15	Salvatorem	4	5	6	5	5	5	5	8	5
16	Audite verbum	8	7	7	8	8	8	6	2	7
17	Ecce virgo	6	8	8	7	7	7	7	5	9
18	Obsecro	5	6	9	6	6	6	8	3	10
19	Laetentur coeli	9	13	13	9	12	9	9	4	12
52	Orietur stella	10	10		10					
53	Modo veniet				11					
54	Egredietur Dnus		11		13					
55	Praecursor		12							
60	Montes Israel	12	9	12		11		11		11
61	Confortate (-mini)			10					9	6
62	Alieni	7		11		10		10		8
63	Ecce dies				12			13		
65	Quomodo in me			5		9				
96	Confortamini							12		

TABLEAU III : RÉPONS DE NOËL (dd)

	La Chaise-Dieu	Clermont	aquitain (ee)	Saint-Chaffre	Aurillac	Vienne (ff)	Saint-Martial (gg)	Saint-Martial (hh)	clunisiens ital.
Hodie nobis c.	1	1	1	1	1		1	1	1
Hodie nobis de c.	2	2	2	2	2		2	2	2
Quem vidistis		3	3	3	3		3		
Ecce jam venit	3								
O magnum mysterium		4	4	4	4		4	4	4
Beata Dei genitrix		5	5	7	5		5	7	7
Ecce advenit	5								
Notum fecit	6					4			
Parvulus	7					5		10	
Sancta et immac.	8	7	6	6	6		6	6	6
Beata viscera		8	7	5	7		7	5	5
In propria						3			
Ecce Agnus Dei	9		9	8	8	6	8	8	8
Verbum caro			8	9		9		11	11
Dies sanctificatus	4		10	10	9	7			
Benedictus qui			11			2			
Angelus ad pastores	11					8		3	3
Descendit (<i>anc.</i>)		6	12				12		
Descendit (<i>corr.</i>)				12					
In principio	12	9			12	1	11	12	12
Confirmatum est							9		
Hic qui advenit	10			11	11		18		
O Regem coeli							13		
Beata et venerabilis							15	9	9
Congratulamini					10		14		
Nesciens							17		10
Continet							10		

TABLEAU IV : RÉPONS « DE PSALMIS »
APRES L'ÉPIPHANIE (ii)

		La Chaise-Dieu	Clermont	aquitain (jj)	Saint-Chaffre	Aurillac	Vienne (kk)	Lyon	Le Puy	clunisiens (ll)
<i>Série psalmique</i>										
Dne ne in ira tua	Ps. 6	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Deus qui sedes	Ps. 9	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Justus Dnus	Ps.10			3						
A dextris est	Ps.15	3	3	4	3	3	3	3	3	3
Notas	Ps.15	4	4	5	4	4	4	4	4	4
Intende deprec.	Ps.16	5	5	6	5	5	5			
Custodi me	Ps.16									5
Diligam te	Ps.17	6	6	7	6	6	6	5	5	6
Firmamentum	Ps.17	7	7	8	7	7		6	6	7
Dni est terra	Ps.23	8	8	9	8	8	7	7	7	8
Ad te Dne	Ps.24	9		10	9	9	8	8	8	9
Vias tuas	Ps.24	10		11	10	10	9			
Aspice in me	Ps.24	11		12	11	11				
Audiam Dne	Ps.25	12		13	12	12		9	9	10
<i>Série non psalmique</i>										
Abscondi										13
Peccata mea										12
Afflicti pro peccatis			9	14	13					11

TABLEAU V : RÉPONS DE L'OFFICE DES DÉFUNTS

code Ottosen		Chaise-Dieu (LH 8)	chartreux (LH 4)	Lyon (LH 3)	Grandmont (LH 5)	Clermont (LH 214)	Brioude (LH 19)	Le Puy (LH 19)	Cluny (LH 117)
14	Credo	1	1	1	1	3	3	1	1
36	Induta est	2	2	2	2			7	
75	Quis mihi	3		5	6				
1	Absolve	3b				4	4		
72	Qui Lazarum					1	1	2	2
82	Requiem					2	2		
51	Ne abscondas	4	5	4	5				
67	Paucitas dierum	5	4		3				
130	Numquid Deus	6							
79	Redemptor meus	6b				7		9	
33	Homo cum		6						
17	Deus in te			7					
22	Dne dum veneris						5	3	
24	Dne quando v.					5			3
55	Ne perdas me					6	6		
90	Subvenite								4
57	Ne recorderis							5	6
46	Memento mei	7	3	3	4			8	
95	Versa est	8	8	6	8				
60	Nocte os meum	9	7		7				
94	Velociter			8					
53	Ne intres		9						
61	Non intres				9				
68	Peccantem me						7	6	7
69	Peccavi super			9					
32	Heu mihi					8	8	4	5
28	Dne secundum								8
38	Libera me de m.	9b				9	9	9b	9

TABLEAU VI : ANTIENNES MARIALES DE COMPLIES

	Chaise-Dieu (mm)	Sélestat (nn)	Fleury (oo)	Senlis (pp)	Aix-en-Pr. (qq)
Dimanche	Quam dilecta	Ave Regina	Anima mea	?	Alma
Lundi	Gaude Virgo	Nigra sum	Ave Regina	Alma	Mater Patris
Mardi	Ave Regina	Ista est	Beata Dei G.	Sub t. prot.	Ave Regina
Mercredi	Ave stella m.	Tota pulchra	Ave Regina	Haec est R.	Ave V. ssma
Jeudi	Gaude Dei G.	Descendi	Anima mea (rr)	Tota pulchra	Ave Regina (ss)
Vendredi	Speciosa f.	Alma	Beata Dei G.	Ave Regina	Ave V. ssma
Samedi	Salve Regina		Salve Regina	Salve Regina	Salve Regina
Samedi T.P.	Regina coeli				Regina coeli

NOTES SE RAPPORTANT AUX TABLEAUX

- (a). CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 70.
 (b). PARIS *B.N.* lat. 944.
 (c). PARIS *B.N.* lat. 1278.
 (d). TOLÈDE *Bibl. Cap.* 44.1.
 (e). BERLIN *Staatsbibl.* Elect. Theol. qu. 77.
 (f). Après le dernier répons, le bréviaire donne le texte de la litanie des Ténèbres, *Qui passurus*, très répandue dans les mss français, qui avait été conservée jusqu'à ces derniers temps dans la liturgie des dominicains. Pour la mélodie, voir *Paléographie musicale*, t. XV, f. 277^v du fac-similé, et J. POTHIER, *Chant de la litanie avec tropes ou versets à l'office des Ténèbres*, dans *Revue du chant grégorien* II (1903), p. 133-140.
 (g). Neuvième répons à Saint-Chaffre : *Ecce turba*.
 (h). Neuvième répons en Aquitaine : *Ecce turba*.
 (i). Répons surnuméraires en Aquitaine : *O Juda et Judas mercator*.
 (j). Huitième répons à Cluny : *O Juda*.
 (k). CLERMONT *Bibl. Mun. et Univ.* 70.
 (l). PARIS *B.N.* lat. 944.
 (m). PARIS *B.N.* lat. 1278.
 (n). TOLÈDE *Bibl. Cap.* 44.1.
 (o). BERLIN *Staatsbibl.* Elect. Theol. qu. 77.
 (p). Le texte du répons *Tenebrae* est tiré d'un passage interpolé de l'Évangile de Matthieu qui laisse croire que le coup de lance du soldat romain a été donné avant la mort du Christ crucifié (cfr R.-J. HESBERT, *Le problème de la transfixion du Christ* [Tournai 1940], ouvrage réunissant une série d'articles parus dans la *Revue grégorienne* de 1934 à 1939). C'est à ce titre que le répons en question a été critiqué par Agobard (*De correctione antiphonarii*, chap. VIII ; *PL* 104, c. 332 D ; *MGH Epistolae*, t. V [*Epistolae Karolini Aevi*, t. III], p. 234). De là, suppression totale du répons dans certaines églises, ou rectification du texte par suppression de l'interpolation johannique comme dans l'édition vaticane de la Semaine-Sainte (1923).
 (q). Vingtième répons en Aquitaine : *Barabbas*.
 (r). Seizième répons à Cluny : *Barabbas*.
 (s). CLERMONT, *Bibl. Mun. et Univ.* 70.
 (t). PARIS *B.N.* lat. 944.
 (u). PARIS *B.N.* lat. 1278.
 (v). TOLÈDE *Bibl. Cap.* 44.1.
 (w). BERLIN *Staatsbibl.* Elect. Theol. qu. 77.
 (x). Vingt-neuvième répons à Clermont : *Dne post passionem*.
 (y). Vingt-neuvième répons à Aurillac : *Dne post passionem*.
 (z). Vingt-neuvième répons en Aquitaine : *Dne post passionem*.
 (aa). Le dernier répons dominical est imprimé en italiques.
 (bb). TOLÈDE *Bibl. Cap.* 44.2.
 (cc). PARIS *B.N.* lat. 1085.
 (dd). Le dernier répons est imprimé en italiques.
 (ee). TOLÈDE *Bibl. Cap.* 44.1.
 (ff). PARIS *B.N.* nouv. acq. lat. 1129.
 (gg). PARIS *B.N.* lat. 1085.
 (hh). PARIS *B.N.* lat. 743.
 (ii). Le dernier répons est imprimé en italiques.
 (jj). TOLÈDE *Bibl. Cap.* 44.1.
 (kk). Bréviaire imprimé de 1678.
 (ll). PARIS *B.N.* lat. 743 et 12584.
 (mm). VESOUL *Bibl. Mun.* 14 (XIV-XV^e s.), f. 22^v ; Bréviaire de 1553 ; Heures imprimées, p. 164.
 (nn). SÉLESTAT *Bibl. Mun.* 89, hymnaire-vespéral de la paroisse de Sélestat, f. 44.
 (oo). ORLÉANS *Bibl. Mun.* 776, bréviaire de Fleury-sur-Loire ; cfr A. DAVRIL,

Un bréviaire manuscrit de Fleury de 1598, témoin de la liturgie médiévale, dans Rev. bénéd. 86 (1976), p. 155. L'auteur a révisé la liste des antiennes mariales sur le ms.

(pp). PARIS *Bibl. Sainte-Geneviève* 16, f. 188 ; cfr J. DE VALOIS, *op. cit.*, p. 93.

(qq). Bréviaire de 1499 ; cfr E. MARBOT, *La liturgie aixoise* (Aix-en-Provence 1899), p. 61 et 284.

(rr). On chante l'*Alma* si l'office votif de S. Benoît a été récité ce jour-là.

(ss). *Ave Regina coelorum, mater Regis...* (antienne différente de celle qui commence de même à la Chaise-Dieu, à Sélestat et à Senlis, mais qui se poursuit différemment : *Ave Regina coelorum, ave Domina angelorum...*) : notée à deux voix dans SÉLESTAT *Bibl. Mun.* 95, office de Ste Foy, f. 12^v.

* * *

IN NATALI BEATI ROTBERTI ¹

AD VESPERAS

ANT. Almi patris adest Rotberti lux cum nimio studio nobis celebranda, alleluia.

CAPITULUM. Dilectus Deo et hominibus beatus Rotbertus cujus memoria in benedictione est.

R. O Rotberte, decus mundi, splendor paradisi, * Ante Dei solium memor esto tibi famulantium, alleluia. V. Angelicus civis existens clarus in astris. * Ante... V. Gloria Patri et Filio... * Ante...

HYMNUS. Chorus sanctae Jerusalem, novam melli dulcedinem... (RH 36083 ; AH 43,281).

V. Justus ut palma... R. Sicut cedrus... [f. 1^v].

AD MAGN. ANT. Praefulgente die praeclari splendidiore qua subiit caelos Rotbertus, caelicus heros : Caeli laetentur populi que Deo famulentur, alleluia.

ORATIO. Propitiare quaesumus Domine nobis famulis tuis per hujus sancti confessoris tui atque abbatis Rotberti qui in presenti requiescit ecclesia merita gloriosa : ut ejus pia intercessione ab omnibus semper protegatur adversis. Per...

AD MATUTINUM

[IN]VITATORIUM. Alleluia, Deum trinum laudemus et unum in quo Rotbertus jam vivit glorificatus, alleluia. Ps. Venite...

HYMNUS.

1. Rotberte cultor Christi
Confessor gloriose
Tuum colentes festum
Duc ad superna festa.

2. Fac nos divinae legis
Preceptis institutos
Tuae perfectionis
Vestigiis herere.

3. Tu quemlibet fortuna
Tuens immoto vultu
Nec fractus ex adversis
Nec prosperis elatus.

4. Hic sedulus viator
Iter directus carpens
Celestem [f. 2] quo tendebas
Ad patriam venisti.

1. Voir ci-dessus, p. 326.

- | | |
|--|--|
| <p>5. Hic inter angelorum
Mirabiles choreas
Eternas Conditori
Canis beate laudes.</p> <p>6. Eodem nos tendentes
Juvare tu memento
Nec callidus seductor
Fallat tuos alumnos.</p> | <p>7. Sit laus eterno Patri
Et Christo vero Regi
Paracliticoque Sancto
In sempiterna secula.
Amen.</p> |
|--|--|

In primo Nocturno

ANT. Sanctus Rotbertus claris ex patribus ortus, clarior est factus virtute Dei decoratus, alleluia. Ps. Beatus vir CUM ALIIS.

V. Os justi meditabitur sapientiam. R. Et lingua ejus loquetur iudicium.

LECTIO I. Rotbertus genere Arvernus, conditione liber... (*BHL* 7261 ; cfr *PL* 171, c. 1507 A) ... reputaturus non patriam.

R. Confessor Domini Rotbertus germine clarus natus eundo fuit preclarior inde futurus, alleluia. V. Non hic mansurus set sursum semper iturus.

LECTIO II. Delatus est cum matre... (*ibid.*, c. 1507 B) ... usque pervenit.

R. Claruit infantis virtus et crevit in annis : lac peccatricis spernendo bibit genitricis, alleluia. V. Gratia divina fuit illi continuata.

LECTIO III. Pueritiae tempora... (*ibid.*, C) ... non incurreret.

R. Christus non parvo parvus dilexit amore * Illesum vitiis egit tempus puerile, alleluia. V. Pernoctans sepe puer in templo lacrimansque * Illesum.

LECTIO IIII. Pauperes et afflictos... (*ibid.*, D) [f. 3^v-4] ... et exemplo.

R. Virginitatis amor iuvenis sic viscera coxit * Ut nec vexare viciis post mentio possit, alleluia. V. In primo flore Christi sic fervet amore * Ut nec. Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. * Ut nec.

In secundo Nocturno

ANT. Jam famulus Christi contempnens omnia mundi discessit tacitus sequitur plebs estque reductus, alleluia. Ps. Domine quis habitabit CUM ALIIS.

V. Collaudabunt multi ... R. Et usque in seculum...

LECTIO V. Jejunabat propensius... (*ibid.*, c. 1508 B) [f. 4^v] ... metuam comparare.

R. Sanctus Rotbertus divino munere castus * Dat nudis clamidem cum nil superesset eidem, alleluia. V. Assidue miseris sua distribuens et egenis. Dat.

LECTIO VI. Interea sacerdotio... (*ibid.*, C) ... ostendebat.

R. Fungens officio sanctus populumque docendo * Ad Christum multos cogit remeare sacerdos, alleluia. V. Penas pravorum memorans regnumque piorum * Ad.

LECTIO VII. Morum gravitatem... (*ibid.*, D) ... Christum sequi.

[f. 5] R. Jam speculative vite flagrabat amore que ut ob hoc fugere mundum Dominoque vacare, alleluia. V. Quem Deus est dulcis gustarat quamque suavis * Querit.

LECTIO VIII. Elegerat Cluniacense coenobium ... (*ibid.*, c. 1509 A) [f. 5^v] ... consilium impetraret [f. 6].

R. Christi miles abiit tacitus mundumque relinquit * Plebs ut cognovit sequitur tristemque reducit, alleluia. V. Pes claudis, oculus coecis erat omnibus omnis * Plebs. Gloria Patri... Sancto. * Plebs.

In tertio Nocturno

AD CANTICA ANT. Fulgebat vitae merito jam sanctus ubique ad se quamplures certatim tunc venientes quos neque nudo cibus verbis satiabat amenis, alleluia. Beatus vir.

V. Justus ut palma... R. Sicut cedrus...

SECUNDUM JOHANNEM. In illo tempore, dixit Dominus Jesus discipulis suis : Ego sum vitis vera... (Jo. xv, 1-2) ... afferat. Et reliqua.

LECTIO IX. De sancto Evangelio presenti tempore consonantem... (S. AUGUSTIN, *Sermo 87* ; *PL 38*, c. 530) ... ad fructum vineae suae.

R. Cumque Dei famulus consortes esset adeptus, mox illos docuit quid agant heremumque subintrant, alleluia. V. Spernere mundana monet hos et amare superna.

LECTIO X. Colimus enim Deum... (*ibid.*, c. 530-531) [f. 6^v] ... fructum pietatis.

R. Ad servum Domini jam currunt undique multi * Mundum linquentes arctamque viam subeuntes, alleluia. V. Illius exemplo vitae dulcedine pleno * Mundum.

LECTIO XI. Cum enim istam culturam... (*ibid.*, c. 531) ... probetur nobis.

R. Ad tumulum meriti fit mira potentia verbi * Omnes infirmos sanans et demone plenos, alleluia. V. His signis crebris fit sanctus in orbe celebris * Omnes.

LECTIO XII. Omnis enim homo haec habet... (*ibid.*) ... Deus colit homines.

[f. 7] R. Egregius pastor, summi Pastoris amator * Jam complens cursum subeundi gaudia sursum † ad Dominum conversus obit coelosque subivit, alleluia. V. Fratibus accitis dans oscula flentibus illis valedixit tradens Deoque benedixit * Jam complens. V. Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. † Ad Dominum.

SECUNDUM JOHANNEM. In illo tempore, dixit Jesus discipulis suis : Ego sum vitis vera... (Jo. xv, 1-7) ... petetis et fiet vobis.

[f. 7^v] ORATIO. Propitiare... (*ut supra*, f. 1).

AD LAUDES

ANT. Ad funus patris satagentibus undique cunctis quidam discipulus veterum secessit ab illis, alleluia. Ps. Dominus regnavit CUM ALIIS.

ANT. Eximie lucis radiis sibi conterebratis dormivit tristis visurus lumine meritis, alleluia.

ANT. Igneus ecce globus lustraverat undique corpus astitit et niveis regina Maria choreis, alleluia.

ANT. Dixit ei blande : Jam surgens celica scande : sicque levans illum deduxit ad etherra secum, alleluia.

ANT. Suscipit in mensam veniensque [f. 8] celica dextra hosque reducta tenet intrando per(h)ennia regna, alleluia.

CAPITULUM. Dilectus Deo... (*ut supra ad Vesp.*).

R. Assiduis precibus * succurre pater venerande, alleluia. V. O Rotberte tuis. * Succurre. Gloria Patri. Assiduis.

HYMNUS.

- | | |
|--|---|
| <p>1. Arverna felix regio
Rotberti privilegio
Duc speciale gaudium
Regem conlaudans omnium.</p> | <p>5. Ad spiritalem medicum
Concurrit vulgus languidum
Qui curat ope gemina
Tam animas quam corpora.</p> |
| <p>2. Qui tibi mira gratia
Providit necessaria
Dans cuius prece protegi
Exemplo possis instrui.</p> | <p>6. Dum purgat demoniacos
Adquirit multos monachos
Dum fundat monasterium
Fit volens pastor omnium.</p> |
| <p>3. Perfectus christicola
Deserti montis incola
Dum fugit turbas hominum
Est assecutus Dominum.</p> | <p>7. Gloria Patri ingenito
Ejusque Unigenito
Cum Spiritu Paraclito
In sempiterna secula.</p> |
| <p>4. Sed nec latere potuit
Quod supra montem splenduit
Frequentibus miraculis
Innotuit lux populis.</p> | <p>Amen.</p> |

V. Justus ut palma... R. Sicut cedrus...

ANT. O Christi Mater tibi plaudat et orbis et ether : Ante tuum natum, perductis in ethera sursum [f. 8^v] Sanctum Rotbertum iam vite luce potitum, vite dat munus Deus illi trinus et unus, alleluia. Ps. Benedictus.

ORATIO. Propitiare... (*ut supra*).

[f. 9] AD VESPERAS

SUPER PS. ANT. Sanctus Rotbertus...

CAPITULUM. Dilectus Deo...

R. Cumque Dei famulus. V. Spernere. Gloria Patri.

HYMNUS. Inter claras margaritas... (*RH 9009 ; AH 43,282*).

ANT. Ecce dies celebris hymnis complendis et odis in qua Rotbertus coelorum gaudia sanctus corpore nos ditat anima quae serena serenat laudans in coelis regem qui regnat in illis, alleluia. Magnificat.

(*Antiennes surnuméraires*)

[f. 9^v] A. Magne Pater natos nos redde reconciliatos regi coelorum sanctis precibus meritorum, alleluia.

A. Audi servorum gemitum Rotberti tuorum existens murus illorum non ruiturus, alleluia.

A. Pastor oves noli contempnere quas tibi soli rex delegavit quas salvans ipse creavit, alleluia.

A. Nos famulos Rotberte tuos defende precamur divitiis seu deliciis ne decipiamur, alleluia.

A. Vir venerabilis inclite nobilis, alme patrone nostra precamine crimina dilue, pastor amande, alleluia.

A. Discipulorum sancte tuorum pastor ovili invigilato nequat ultro fur reperiri, alleluia.

A. Nos proprios famulos venerande patrone tuere ne sathanas animas viciis valeat retinere, alleluia.

A. Intellexit eum mox a Domino sibi missum mensio perquiri matut /// et alter haberi, alleluia.

A. Dum jacet in cunis, lac contempsit meretricis : maternum suggens rursum mulieris abhorrens, alleluia.

A. Gratia virtutis teneris effulsit in annis corpore crescente creverunt dona coronae, alleluia.

A. Martiris eximii fit canonicus Juliani in cuius templo persistebat vigilando, alleluia.

A. Ecce decoratus dyademate presbyteratus non cessat cunctis diffundere verba salutis, alleluia.

A. Sepius orabat attentius atque legebat, si(c) Christo placuit nec ab illo mente recessit, alleluia.

A. Gens vicina minis illos vexabat acerbis, sed docet affultus vinci miles veteranus, alleluia.

A. Alme pater quid agam, dixit miles sibi quidam, ut placeam Domino non dura subire recuso, alleluia.

A. Instructis sociis verbo rebusque relictis mox heremus petitur ingens (h)orror reperitur, alleluia.

A. Construitur cella permundaturque capella iis qua degebant hymnosque Deo resonabant, alleluia.

A. O Rotberte pater per te Christi pia mater nobis succurrat ne mortis flamma perurat, alleluia, alleluia.

*Institut de Recherche
et d'Histoire des Textes,
Paris.*

Michel HUGLO.